

Université de Montréal

**Lorsque des jeunes filles affiliées aux gangs racontent leur
expérience : ce qu'elles en disent**

par

Céline Grégoire

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)
en criminologie

©Céline Grégoire, décembre 2001



HV
6015
W54
2002
N.019



**Université de Montréal
Faculté des études supérieures**

Ce mémoire intitulé :

**Lorsque des jeunes filles affiliées aux gangs racontent leur
expérience : ce qu'elles en disent**

présenté par :

Céline Grégoire

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Maurice Cusson, président-rapporteur

**Marie-Marthe Cousineau, directrice de
recherche**

Michèle Fournier, membre du jury

Mémoire accepté le :

4/06/02

Plus tu sais,
moins tu comprends

Tau-To King

REMERCIEMENTS

Je remercie madame Marie-Marthe Cousineau, professeure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal d'avoir accepté de diriger ce mémoire. Je tiens à lui exprimer ma gratitude de m'avoir fait bénéficier de ses connaissances et de son expérience.

J'éprouve une reconnaissance toute spéciale pour les adolescentes Angel, Barbie, Creasy, Ébène, Fauve, Jade, Lune, Love, Miaw, Nikita, Océane, Siamoise et Tempête qui ont accepté de participer à ma recherche.

Mes remerciements s'adressent aussi à Brigitte Ducasse, Gilbert Guérette, Jade, Jocelyne Lavoie, Michel Lecompte, Siamoise, Odile Newman, Jean-François Renaud, Ghislain Roy, Johanne Robillard, Manon Soutières, Johanne Tousignant qui ont accepté de lire mon projet de mémoire et qui m'ont aidée à clarifier certains thèmes.

De mon entourage, je remercie ma famille et plus particulièrement ma sœur Diane et mes amis qui m'ont supportée dans mon manque de disponibilité tout au long de ma démarche de recherche. Je suis reconnaissante à Réjean L'Heureux de la révision linguistique de ce travail, à Diane Grégoire et Julienne Veilleux, pour leur doigté ayant conduit à la mise en forme de cet ouvrage.

SOMMAIRE

Ce mémoire traite de l'expérience des adolescentes au sein des gangs de rue à partir de leurs témoignages. Les caractéristiques spécifiques des membres féminins dans les gangs de rue ont fait l'objet de peu d'études en raison de l'intérêt d'un très grand nombre d'auteurs à l'égard des membres masculins, cet intérêt étant lui-même lié à la place prépondérante qu'occupent les membres masculins au sein des gangs.

Afin de mieux cerner le vécu des adolescentes en lien avec le phénomène des gangs de rue, nous présentons un état de la documentation concernant : les conditions macrosociales entourant le développement des gangs de rue, les caractéristiques spécifiques des gangs de rue, ainsi que les caractéristiques des membres de façon générale et des filles en particulier. Nous soumettons un état sommaire des théories sur la criminalité féminine voulant ainsi mieux cerner les adolescentes qui s'affilient à un gang de rue.

Nous nous inspirons de l'approche phénoménologique afin d'atteindre nos objectifs de recherche. Ce faisant nous plaçons les jeunes filles et le regard qu'elle porte sur leur expérience au centre de l'intérêt que nous leur portons. Pour la constitution de l'échantillon, nous privilégions la méthode boule de neige ou par filières conduisant à la cueillette des données. Nous recourons à l'entretien semi-directif auprès de treize adolescentes qui ont accepté, entre 2000 et 2001, de participer à notre recherche. L'âge des treize participantes à cette recherche varie entre 14 et 18 ans. La moyenne d'âge se situe à 15 ans. La majorité, soit sept sont d'origine québécoise, deux d'origine haïtienne, une d'origine cubaine, une d'origine française, une d'origine laotienne et une d'origine thaïlandaise. La moyenne de durée d'affiliation de celles-ci aux gangs est d'un an et trois mois.

Les résultats obtenus à partir de notre échantillonnage montrent tantôt une concordance, tantôt des divergences avec les connaissances acquises à partir de l'état de la documentation. Les caractéristiques spécifiques à un gang de rue telles que décrites par les jeunes filles rencontrées apparaissent comme étant: premièrement, l'appropriation d'un territoire, deuxièmement, la fermeture du groupe, troisièmement, la perpétration de délits fréquents dont certains revêtent un caractère violent et, finalement, la présence de signes d'appartenance. Il existe une hiérarchie en ce qui a trait aux gangs de rue, mais cette structure serait somme toute peu organisée. La place qu'occupent les membres féminins à l'intérieur du gang peut être qualifiée d'accessoire et de secondaire. Les adolescentes membres des gangs de rue ne peuvent aspirer à une place d'élite en raison du pouvoir exercé traditionnellement par les membres masculins au sein du gang. Les adolescentes membres d'un gang de rue sont impliquées dans une variété de délits, cependant leur participation est faible. Les adolescentes interrogées dans le cadre de notre recherche sont unanimes à dire qu'être de sexe féminin dans un gang de rue confère un lien de subordination par rapport aux membres masculins.

Dans un autre ordre d'idée, il est apparu que les parents de la majorité des adolescentes issues de notre échantillonnage ignoraient l'implication de leur fille dans un gang de rue. En effet, un grand nombre d'entre elles occupaient un loisir structuré pendant leur affiliation à un gang de rue, occultant de ce fait leur affiliation au gang.

En général, les chercheurs et les intervenants de différents milieux qualifient les membres féminins de victimes ou à risque d'exploitation. En ce qui a trait à l'image de victime véhiculée à l'égard des adolescentes affiliées à un gang de rue, celles que nous rencontrons, sans nier le risque de victimisation, réfutent cet attribut. Elles arguent que ce regard est influencé par l'image que les filles sont faibles, que leur criminalité est mineure et que les adolescentes qui sont affiliées à un gang de rue sont des victimes. Les adolescentes ne veulent pas être traitées en tant que victimes, mais comme des êtres responsables de leurs actes. De fait, certaines d'entre elles disent avoir été victimes d'un préjudice tandis que d'autres non.

Mots-clés : filles, gangs, délinquance, récit d'expérience, rapports de genre

ENGLISH SUMMARY

This thesis treats the testimony of female teenager's experience within the street gangs. Due to a greater interest in the male gender of the street gang, a large number of authors produced very little studies on the specific characteristics of female members.

In order to encompass their real-life experiences in relation with the street gang phenomenon, we present documentation concerning : the macro-social conditions surrounding the development of street gangs, the gangs specific characteristics as well as members characteristics in general, girls in particular. We submit a summary of theories on female criminal behavior in order to understand females who choose to join street gangs.

Inspired by a phenomenological approach, in order to reach our research objectives, we placed the girls in the center of interest in order to get the outlook of their life experience with street gangs. For the purpose of this document, we used the snow ball method to constitute our sample. We resort to semi-directed interviews by thirteen teenagers between the year 2000 and 2001 who accepted to participate in our research and also, agreed that the interviews be recorded. The participants age between 14 to 18 years old. The average age is 15 years old. The majority of the girls interviewed (7) are quebecers, two are asians, two haitians, one cuban and one thailander. The average length of affiliation by those female members with the street gangs is one year and 3 months.

The results reached with the knowledge we have acquired show sometimes similarities other times discrepancies. The specific characteristic of street gangs portrayed by these girls appear : 1) the appropriation of a territory 2) the closing of the group 3) the frequent perpetrations of delinquent acts, some to be characterized as violent, and finally, signs of recognition. Hierarchy exists in street gangs but is summed up as very little structure. The female gender can be qualified as accessory and secondary member. The teenage female cannot aspire to an elite rank since the power is practiced traditionally by male gender. The female members of street gangs take part in a variety of illegal activities, however, their participation appear to be weak. Most of the teenagers interrogated for the purpose of our research are unanimous that they do not agree to subordination whereas male members deny that females are equals.

Furthermore, it appeared that the parents of the majority of the teenagers we interviewed for our research had no knowledge of their daughter's involvement in the street gang. Moreover, a large number of girls were involved in structural leisure during their affiliation with the street gang as an undercover.

In general, the researchers and social workers from different backgrounds qualify the female members as victims and at risk of exploitation. Regarding the image spreading of female members, the teenagers deny the risk of been victimized. In fact, the females argue the image that they are weak, that their criminal offences are minor and that the female affiliated to a street gang is a victim. The female members do not want to be treated like victims but individuals responsible for their acts. In fact, some claim they were victim of prejudice while others claim they were not.

Key words : girls, gangs, delinquency, life stories, gender differentiation

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	i
SOMMAIRE	ii
ENGLISH SUMMARY	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : LES GANGS ET LES FILLES DANS LES GANGS: ÉTAT DE LA DOCUMENTATION	5
1.1 Les conditions macrosociales qui favorisent l'émergence des gangs de rue ...	7
1.2 Les définitions des gangs de rue : un manque d'uniformité.....	8
1.3 Les caractéristiques spécifiques aux gangs de rue	10
1.3.1 L'ethnicité	12
1.3.2 Les activités illégales	13
1.3.3 La violence.....	14
1.3.4 L'appropriation d'un territoire.....	16
1.4 L'affiliation à un gang de rue	17
1.4.1 Les motifs d'affiliation à un gang de rue.....	17
1.4.2 Le recrutement.....	18
1.4.3 L'initiation	20
1.5 La désaffiliation.....	20
1.6 Le degré d'organisation du gang de rue	21
1.6.1 Une typologie des membres	22
1.6.2 Les membres masculins	22
1.6.3 Les membres féminins	23
1.7 La délinquance des filles.....	26
1.7.1 Lombroso.....	27
1.7.2 Pollack.....	27
1.7.3 Adler.....	27
1.7.4 Carlen.....	28
1.7.5 Schur	28
1.7.6 Morris.....	28
1.7.7 Chenney-Lind et Shelden.....	29
1.8 L'intérêt de la présente recherche.....	29
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE.....	31
2.1 Objectifs de l'étude	32
2.1.1 Objectif général	32
2.1.2 Objectifs spécifiques	30
2.2 Cadre théorique	31
2.3 L'échantillon	34
2.4 Critères de sélection et constitution de l'échantillon	35
2.5 Considérations éthiques	39
2.6 L'entretien.....	40
2.7 Présentation de la consigne de prise de contact.....	41

2.8	Présentation de la consigne de départ.....	42
2.9	Présentation des sous-thèmes	43
2.10	Procédure de contrôle.....	43
2.11	Analyse du matériel.....	43
2.12	Limites de la recherche.....	44
CHAPITRE 3 : REGARD ET PERSPECTIVES DES ADOLESCENTES AU SEIN DES GANGS DE RUE		46
3.1	Rappel de quelques informations générales.....	47
3.2	Les caractéristiques du gang de rue selon les filles.....	47
3.3	Le territoire.....	49
3.4	Le recrutement.....	52
3.5	Les motifs d'affiliation.....	54
3.6	L'initiation	57
3.7	La hiérarchie.....	60
3.8	La place des filles dans la hiérarchie	63
3.9	Les fonctions des filles.....	66
3.10	Les différences entre les filles et les gars	69
3.11	La typologie des membres.....	72
	Schéma: typologie des membres	74
3.12	La désaffiliation.....	75
3.13	L'entourage familial	78
3.14	La victimisation.....	80
CONCLUSION		85
RÉFÉRENCES		93
ANNEXES I: Lettre de consentement		106
ANNEXES II: Fiche signalétique.....		107

INTRODUCTION

Ce mémoire traite de l'expérience des adolescentes au sein des gangs de rue à partir de leurs témoignages : il s'agit d'écouter les adolescentes parler d'elles-mêmes. Leur savoir, basé sur leur propre expérience et leur vécu, voudrait aider à comprendre une facette occultée du phénomène des gangs actuels dans la région montréalaise.

Un sujet dont il est fréquemment question aujourd'hui est celui des gangs de rue. Même le milieu de production des séries télévisées exploite cette question. Par exemple, récemment, l'émission **TAG**, diffusée sur le réseau de la chaîne nationale, Radio-Canada, racontait l'histoire d'un chef de gang de rue et de ses acolytes. De même, les médias écrits s'y intéressent et en dressent le portrait suivant : « Un phénomène moderne répandu et constituant une menace pour la société » (Fasiolo et Leckie, 1993 : 10). D'ailleurs, on ne peut demeurer insensible à l'égard des titres, que l'on retrouve dans les médias écrits : « La mafia des jeunes, en trois ans sur le territoire de la CUM, 391 crimes à l'arme blanche ; des jeunes capables de tout : du taxage au meurtre ; portraits de gangs : les Bo gars, suffisiente mafioso, original gangsters ; 12, 15, 17 ans et ils règnent à la pointe du couteau » (Saindon, 1994 : 34-35). « Violence des jeunes et gangs de rue : un manque d'amour » (Charbonneau, 1996 : A5). « Dix fois plus de gangs de rue « très actifs » » (Thibodeau, 1997 : A3).

Les médias perpétuent, à tort ou à raison, la mauvaise réputation associée aux gangs de rue, le mythe de la peur, la fascination qu'exerce la rue. Selon Jankoski, (1994 : 101) : « La plupart des gens y compris les experts sont convaincus que la couverture médiatique cerne bien la réalité des gangs alors qu'elle introduit en fait des distorsions aussi profondes que systématiques ». Est-ce imputable uniquement aux médias ? Que dire du discours de certains experts qui utilisent un langage destiné et compris uniquement par l'élite, parsemé de statistiques alarmantes reprises de manière alarmiste par les médias : « Gangs de rue plus contextualisés, Gangs qui tuent » (Deschêne, 2001 : A1).

En tant qu'intervenante aux Centres jeunesse de Montréal, nous agissons depuis plusieurs années auprès des adolescents impliqués de près ou de loin dans un gang de rue. Il existe une multitude de points de vue concernant les gangs de rue qui émanent des membres de gangs eux-mêmes, de policiers et d'enquêteurs spécialisés d'escouades, de chercheurs universitaires et d'intervenants de différentes institutions et de divers organismes. Chacun a son opinion, sa définition. C'est donc dire que les gangs de rue soulèvent des débats et des discussions qui nous interpellent pour différentes raisons et selon une multitude de perspectives. Il y a certes des expertises au sein de chacun des établissements, que ce soit au Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal, aux Centres jeunesse de Montréal, dans les Instituts universitaires, les Centres locaux des services communautaires, mais il n'existe pas une vision commune de ce qu'est un gang de rue et, par conséquent, de tout ce qui entraîne le soi-disant phénomène des gangs de rue. Chacun, à sa façon, allègue un savoir basé sur les connaissances ou sur la pratique auprès des gangs de rue.

Pourtant, les gangs de rue ne représentent pas un phénomène nouveau, ni circonscrit à l'Amérique du Nord : « L'on en rencontre dans les sociétés d'Orient et d'Occident » Fize (1993 : 11). Il s'agirait d'une manifestation vieille de plusieurs siècles (Mathews, 1993). Fowler, soutient que : « Dès 1827, les bandes organisées de jeunes posaient des problèmes au Service de police » (1989 : 6), ce qui fait dire à Le Blanc : « La bande, qu'elle ait des activités déviantes ou pas, est un phénomène normal au cours de l'adolescence depuis au moins les années 1920 » (1991 : 43). Thrasher en dénombrait déjà 1313 en 1927.

Mais qu'est-ce que l'adolescence contemporaine ? Le concept d'adolescence, d'après Tap et Peyre (1993), est apparu au cours de la deuxième moitié du siècle dernier comme une phase spécifique et autonome de la vie d'un individu. Selon Rocheblave-Spenlé (1978 : 13) : « L'adolescence, qui était autrefois surtout une situation de passage, s'affirme actuellement comme un groupe distinct, possédant son propre système de référence ».

Fize (1995 : 254) fait remarquer à propos de l'adolescence :

« ... qu'elle n'est pas seulement un processus bio-psychologique, elle est aussi un état, une condition, une classe d'âge, avec son langage, ses valeurs. L'adolescence n'est pas seulement une individualité en formation, elle est aussi une personnalité culturelle».

Ainsi, on ne peut dissocier la signification des expressions adolescence et gang de rue. Il existe des liens entre ces mots, en premier lieu, il s'agit d'un groupe, en second lieu, ils sont porteurs d'un système de référence et d'une culture.

Dans la première section du premier chapitre de ce mémoire, nous présentons un état de la documentation traitant des gangs de rue, ceci afin de mieux cerner la problématique étudiée. Des aspects tels que les conditions macrosociales entourant l'avènement des gangs, les caractéristiques spécifiques aux gangs de rue et les caractéristiques spécifiques des membres de gang de rue sont les thèmes abordés de façon générale, compte tenu de la nature de la recherche.

L'état de la documentation origine essentiellement de travaux américains, en raison de l'existence d'une longue et abondante tradition de recherche sur les gangs de rue aux États-Unis. Au Canada, et plus spécifiquement au Québec, les études se font plus rares. Néanmoins, le phénomène des gangs de rue à Montréal semble subir l'influence des États-Unis (Mathews, 1993 ; Hébert, Hamel, et Savoie 1997) ce qui justifie l'intérêt que l'on porte aux écrits américains sur la question.

Et puisqu'il est question des filles associées aux gangs, nous traitons également de la criminalité féminine en présentant un état sommaire des théories les plus souvent citées dans les recherches sur le sujet, ceci afin de mieux comprendre ce phénomène qui constitue la toile de fond de notre sujet de recherche.

Par ailleurs, les écrits concernant les gangs ont surtout porté sur les membres de gangs masculins, entre autres parce que les gangs sont surtout constitués de jeunes garçons. Ceci explique pourquoi une partie de la recension des écrits fait état de ce qui a été écrit au sujet des « gars dans les gangs ». Notre intérêt portant sur les filles, nous verrons à faire état de ce qui les concerne plus spécifiquement, lorsque ceci sera possible.

Au deuxième chapitre, nous présentons la méthodologie qui sous-tend la présente étude, une méthodologie inspirée de l'approche phénoménologique. Notre recherche analyse les propos, les interprétations et les représentations des adolescentes à l'égard de leur vécu au sein d'un gang de rue.

Au troisième chapitre, nous présentons l'analyse des résultats découlant des entretiens de recherche que nous avons menés auprès de treize jeunes filles anciennement ou encore activement associées aux gangs. Il y est entre autre question des caractéristiques du concept de gangs de rue, tel qu'en témoignent les jeunes filles interviewées. Les adolescentes décrivent et donnent un sens à différents aspects qui caractérisent les gangs de rue tels : le territoire, le recrutement, les motifs d'affiliation, la hiérarchie, la place des filles dans la hiérarchie, les différences que les adolescentes perçoivent entre les membres masculins et féminins, la désaffiliation, le rôle de l'entourage familial, et leur opinion à l'égard du discours de victimisation dont elles font l'objet.

Dans une démarche secondaire, nous présentons également une typologie des membres des gangs de rue, laquelle typologie fait l'objet de vérification auprès des adolescentes constituant notre échantillon afin de situer la place qu'elles y tiennent.

CHAPITRE 1

LES GANGS ET LES FILLES DANS LE GANG : ÉTAT DE LA DOCUMENTATION

C'est particulièrement aux États-Unis qu'il existe au sujet des gangs de rue une documentation considérable. Il est incontestable de reconnaître aux États-Unis l'existence d'une tradition à l'égard de l'étude de différents aspects concernant les gangs de rue. Selon Mathews (1993), les gangs de rue auraient été « importés » au Canada par les États-Unis. Les diverses études sur le phénomène peuvent se diviser selon au moins trois perspectives que nous privilégions : les conditions macrosociales favorisant l'apparition des gangs de rue ; les caractéristiques spécifiques expliquant le fonctionnement, la structure, la typologie d'un gang de rue menant à la définition du concept ; et finalement, les caractéristiques individuelles des adolescents qui adhèrent à un gang de rue.

Les gangs de rue au Canada, au Québec, et plus particulièrement dans la région de Montréal, sont difficiles à saisir et à comprendre, premièrement en raison de l'inexistence d'un historique traitant du phénomène des gangs de rue qu'on y retrouve, deuxièmement en raison de l'absence d'une définition commune et, troisièmement, en raison également de l'inexistence de données statistiques sur le nombre réel de gangs de rue et leurs membres qui permettrait de mesurer l'ampleur du phénomène.

1.1 Les conditions macrosociales qui favorisent l'émergence des gangs de rue

Thrasher (1927) étudie plus d'un millier de gangs dans la ville de Chicago. Pour lui, le gang de rue représente un produit de la désorganisation sociale. L'auteur fait valoir que le mouvement d'immigration, caractérisé par l'arrivée de nouveaux groupes ethniques, génère des conflits et des pratiques discriminatoires. Dans ce contexte, l'implication dans un gang de rue permettrait aux membres de s'ajuster aux tensions générées par le milieu d'accueil.

Shaw et Mc Kay (1942) développent plutôt la théorie de la transmission culturelle qu'ils présentent ainsi :

L'intégration sociale des communautés du centre de la ville est minée par les activités commerciales et industrielles qui s'y implantent ainsi que par l'afflux des divers groupes qui s'y installent. Il y émerge alors un système de valeurs qui entre en compétition avec les valeurs conventionnelles, qui elles, dominant sans partage dans les quartiers résidentiels périphériques. Au sein des quartiers où se concentrent les jeunes délinquants, le crime s'y affiche sans vergogne : les gangs font la loi : le racket fleurit : les receleurs sont connus : les criminels adultes s'affichent (cité dans Cusson 1989 : 96).

En relation avec les conditions macrosociales, Cohen (1955) développe pour sa part la notion de sous-culture. Pour lui, la classe défavorisée n'arrivant pas à atteindre les buts associés aux valeurs de la classe moyenne et voulant échapper à cette frustration, s'inventerait une culture avec des valeurs distinctes de celles qui émanent de la classe dominante.

Cloward et Ohlin (1960) introduisent, quant à eux, la notion de l'opportunité différentielle. Selon ces auteurs, l'émergence des sous-cultures délinquantes ainsi que l'engagement criminel des individus constitueraient une réponse au manque des opportunités privilégiées dont jouit la classe dominante. En conséquence, les adolescents issus de la classe défavorisée n'auraient pas les moyens d'atteindre les buts de la classe dominante. Le manque d'opportunité favoriserait l'adhésion de ces adolescents à un gang de rue.

Plus récemment, Spergel (1995) soutient que chaque communauté présente un contexte susceptible de favoriser le développement de gangs de rue. Il insiste sur des conditions telles : la présence des classes sociales, l'ethnicité et les traditions sociales variant à l'intérieur de cet environnement qui expliqueraient l'émergence des gangs de rue.

1.2 Les définitions d'un gang de rue : un manque d'uniformité

La première question qu'on se pose en abordant le sujet des gangs est de savoir ce qu'est un gang de rue ? Plusieurs auteurs l'ont souligné ! Il n'existe pas de définition commune ou standardisée et les auteurs ne s'entendent pas à ce propos (Short, 1990; Goldstein, Glick, Carthan et Blancero, 1991 ; Cromwell, Taylor et Palacio, 1992 ; Goldstein et Glick, 1994 ; Winfree, Fuller, Vigil et Mays, 1992 ; Moore, 1993 ; Musick, 1995 ; Spergel, 1995 ; Miller et Cohen, 1996 ; Hébert, Hamel et Savoie, 1997 ; Sach 1997).

Il serait utile d'examiner ici les définitions qui sont citées le plus fréquemment dans les publications. D'abord, la définition de Thrasher :

A gang is an interstitial group, originally formed spontaneously, and then integrated through conflict. It is characterized by the following type of behaviour : meeting face to face, milling, movement through space as a unit, conflict, and planning. The result of this collective behaviour is the development of tradition, unreflective internal structure, esprit de corps, solidarity, morale, group awareness and attachment to a local territory (1927: 46).

Cette définition est importante puisqu'elle a influencé pendant des décennies les recherches sur les gangs de rue (Covey, Ménard et Franzese, 1992).

Puis la définition de Klein (1973) :

Any denotable adolescent group of youngsters who (a) are generally perceived as a distinct aggregation by others in the neighbourhood; (b) recognize themselves as a denotable group (almost invariably with a group name); (c) have been involved in a sufficient number of delinquent incidents to call forth a consistent negative response from neighbourhood residents and/or enforcement agencies (cité dans Covey, Ménard et Franzese (1992: 5).

Finalement, celle de Miller (1982) qui a influencé plusieurs auteurs :

A youth gang is a self-formed association of peers, bound together by mutual interest, with identifiable leadership, well-developed lines of authority and other organisational features, who act in concert to achieve a specific purpose which generally includes the conduct of illegal activity and control over a particular territory, facility or type of enterprise (Miller dans Huff, 1990:45).

Il est intéressant d'observer que Klein et Miller, utilisent dans leurs définitions association de pairs ou groupe et activités criminelles (cité dans Huff, 1990 : 45).

Des chercheurs canadiens ont également participé à la définition d'un gang de rue tel Mathews (1993 : 18) : « Il semble qu'il faille au moins trois personnes pour constituer une bande ou un groupe ».

Puis, Hébert, Hamel et Savoie (1997 : 25) :

Un gang réfère à une collectivité de personnes (adolescents, jeunes adultes et adultes) qui a une identité commune, qui interagit en clique ou en grand groupe sur une base régulière et qui fonctionne, à des degrés divers, avec peu d'égard pour l'ordre établi. En général, les gangs regroupent des personnes de sexe masculin dont plusieurs sont issues des communautés culturelles et ils opèrent sur un territoire, en milieu urbain et à partir de règles. À cause de leur orientation antisociale, les gangs suscitent habituellement dans la communauté des réactions négatives et, de la part des représentants de la loi, une réponse organisée visant à éliminer leur présence et leurs activités.

Nous inspirant des trois sources dernièrement citées, nous définissons un gang de rue de la façon descriptive suivante :

Un gang de rue représente une collectivité d'adolescents et de jeunes adultes, qui se confèrent une identité commune en adoptant généralement un nom, des signes distinctifs (couleur d'un vêtement ou d'un accessoire, tatouage, mèches de cheveux plus longs ou colorés, etc.), chez qui le niveau d'organisation existant est ambigu, qui interagissent en clique ou en plus grand nombre (attroupements) sur une base régulière, et dont certains des membres s'approprient souvent un territoire et s'engagent dans des comportements déviants, à caractère violent, et dans des activités criminelles.

Les différentes définitions sont enrichies de typologies développées par différents auteurs. Nous y reviendrons au moment de traiter de la constitution et des membres de gangs.

1.3 Les caractéristiques spécifiques aux gangs de rue

Afin de distinguer le gang de rue d'un groupe d'adolescents, un seul critère devrait être utilisé selon certains auteurs, à savoir l'activité criminelle (Robert et Lascoumes, 1974 ; Goldstein, 1991 ; Mathews, 1993 ; Lanctôt, 1995).

Goldstein (1991) en particulier soutient que l'on peut voir émerger un consensus concernant l'usage de l'activité criminelle et de la violence dans les différentes définitions des gangs de rue que l'on retrouve dans la documentation. Miller soumet, quant à lui, cinq critères qui caractériseraient un gang de rue : 1) l'utilisation d'un nom, 2) la présence d'un chef, 3) une initiation, 4) un lieu de rencontre, 5) des signes particuliers (Miller 1974 dans Lanctôt 1995).

L'Escouade antigang du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a adopté les critères suivants afin de valider l'appartenance d'une personne à un gang de rue : 1) renseignements d'une personne fiable (membre d'un gang rival, membre du gang, source de collectivité, autorités scolaires, commerçants et citoyens) ; 2) rapport de surveillance de la police confirmant que la personne entretient des rapports avec des membres reconnus du gang ; 3) aveu de la personne ; 4) participation directe ou indirecte de la personne à un crime de gang ; 5) résultats d'un procès confirmant l'adhésion de la personne à un crime de gang ; 6) marques d'identification au gang, accomplissement de rituels initiatiques, possession d'articles et de symboles propres au gang : tatouages, armes, poèmes et vêtements.

Au critère 4, se rapportant à la participation directe ou indirecte de la personne à un crime de gang, au moins deux autres critères doivent s'ajouter pour que l'on conclue à l'adhésion de la personne à un gang de rue selon le Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal (Châles, Duval, Fontaine et Jolicoeur, 1996). Il faut également préciser que ces critères ont été utilisés dans certaines causes, par des témoins experts de la police et par des intervenants sociaux des Centres jeunesse de Montréal, au tribunal où comparaissent des adolescents membres de gangs de rue assujettis selon la *Loi sur les jeunes contrevenants* ou en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

Un grand nombre d'auteurs étatsuniens ont intégré dans leur définition de gang de rue les termes jeunes ou juvéniles et jeunes adultes. Voilà pourquoi on associe les adolescents et les jeunes adultes à ce phénomène d'appartenance.

Généralement, il existe une multitude d'indices liés aux gangs de rue : certains gangs de rue adoptent un nom qui identifiera le groupe (Sachs, 1997 ; Hamel, Fredette, Blais et Bertot 1998) ; d'autres adoptent des caractéristiques qui les distinguent des autres groupes d'adolescents telles : le port d'une couleur dans un vêtement, un vêtement signé, une mèche de cheveux colorée, un tatouage, etc.. Ces symboles distinguent les membres d'un gang de rue à l'intérieur de la communauté et sont propres aux membres du même gang de rue comme signes distinctifs (Cromwell, Taylor et Palacios, 1992 ; Vigil, 1993 ; Sachs, 1997). À l'encontre de ce qui vient d'être dit, certains gangs de rue n'arboreraient pas de signes distinctifs susceptibles de les identifier, ceci afin de ne pas être repérés par la police ou par des gangs de rue rivaux.

Quant aux jeunes eux-mêmes, ils n'utiliseraient qu'un seul critère pour distinguer un groupe d'amis d'un gang de rue, à savoir, la perpétration d'actes illégaux (Mathews, 1993).

1.3.1 L'ethnicité

L'ethnicité en lien avec les gangs de rue est un aspect qui a été approfondi par maints auteurs et selon une diversité de perspectives. D'abord, on a conclu que l'appartenance à un gang de rue ethnique serait une réponse à l'exclusion, à l'inégalité et au racisme existant au sein des communautés (Le Blanc, 1991 ; Blondin, 1993 ; Chalom et Kousick 1993 ; Fasiolo et Leckie, 1993 ; Mathews, 1993 ; Miller et Cohen, 1996 ; Hamel, Fredette, Blais et Bertot, 1998). Ensuite, la participation à un gang de rue ethnique s'expliquerait par la solidarité à une identité culturelle (Blondin, 1993 ; Fagan, 1996 ; Hamel, Fredette, Blais et Bertot, 1998).

Finalement, la diversité ethnique de certains quartiers ou de pays d'accueil influencerait la composition d'un gang de rue (Covey, Ménard et Franzese, 1992 ; Hamel, Fredette, Blais et Bertot, 1998).

Selon Covey, Ménard et Franzese (1992), ce serait une faute d'ignorer l'ethnicité comme variable dans l'étude de l'activité des gangs de rue puisque, selon eux, bon nombre de gangs de rue seraient organisés autour d'une ethnicité. C'est ce que tend à confirmer Knox (1993), lorsqu'il affirme que, généralement, les gangs de rue sont homogènes sur le plan ethnique. Cependant, d'autres auteurs (Hamel et coll., 1998), défendent un point de vue contraire.

Selon Gobeil, l'aspect ethnique, au sein d'un gang de rue s'expliquerait ainsi : « Le gang devient donc leur seul refuge puisqu'ils sont en rupture avec leur société d'origine et la société d'accueil » (1994 : 25). Il convient aussi de préciser que la rupture vécue par plusieurs adolescents immigrés les amène constamment à s'adapter comme l'ont fait remarquer Tap et Peyre :

Néanmoins, l'adolescent immigré doit toujours se situer par rapport à ses origines, à la nationalité, au racisme et à la xénophobie, bref à la différence ressentie et à la différence prescrite. Il doit en outre se situer par rapport à un conflit de valeurs (1993 : 122).

Enfin, Lanctôt et Le Blanc signalent un lien possible entre l'ethnicité et le niveau d'organisation existant à l'intérieur de gangs de rue :

Enfin, le lien observé entre l'ethnicité et la structure des bandes mériterait d'être approfondi puisque l'analyse rapporte que l'organisation des bandes fréquentées par des garçons d'origine étrangère est davantage structurée que celles fréquentées par les adolescents dont les parents sont nés au Québec (1996 : 396).

1.3.2 Les activités illégales

Contrairement à la croyance populaire et en lien avec les définitions existantes concernant les gangs de rue, les activités illégales au sein des gangs de rue ne constitueraient qu'une faible proportion des activités des gangs (Covey, Ménard et

Franzese, 1992 ; Monti, 1993 ; Klein, 1995). Elles constituent néanmoins une partie de ces activités.

Selon Monti (1993), la majorité des gangs de rue pratiqueraient l'extorsion comme activité illicite. D'après Klein (1993), les crimes commis par les membres de gangs de rue varieraient d'un groupe à l'autre. Il peut s'agir d'assauts, de voies de fait, de possession d'armes (couteaux et armes à feu), de vols, de recels, de trafic de stupéfiants, de proxénétisme, de viols et finalement, quoique rarement, de meurtres. De fait, Spergel (1995) soutient que les recherches en criminologie montrent que les membres de gangs de rue comparativement aux non-membres commettraient davantage des offenses sérieuses et violentes. Selon Klein (1995), par ailleurs, le comportement de plusieurs membres de gangs de rue ne serait pas criminel quoiqu'en pensent plusieurs. Enfin, Messerschmidt (1997) nous rappelle que, d'après des experts en criminologie, le genre masculin est un prédicteur relativement à l'implication dans la délinquance.

La contribution des femmes dans la perpétration de crimes serait donc caractérisée par une représentation limitée (Emler, Hopkins, 1993 ; Heidersohn, 1996).

La participation des membres féminins dans les gangs de rue serait en fait globalement faible d'après Arpin, Dubois, Dulude et Bisailon (1994 : 4) : « Pour leur part, les adolescentes disent participer surtout à la vie sociale de la bande et voient leur implication comme étant minime au niveau des activités illicites et antisociales ».

1.3.3 La violence

Considérons maintenant la violence qui, à tort ou à raison, est souvent associée à certains membres de gangs de rue, comme si la violence était uniquement l'apanage de ces groupes, ce que contredit Klein (1995).

Jacques Grand'Maison (1995) a remarquablement interprété cette violence :

Quand on n'a même plus les mots pour dire et penser ce qu'on vit le plus profondément en soi, avec les autres ou en société, on ne peut que ressentir une radicale frustration qui peut déboucher entre autres choses, sur une violence tournée contre soi, contre les autres ou contre la société.

Selon Pepler et Sedighdeilami (1998), un lien important a été établi entre la violence familiale, les conflits parents-enfants et les conflits entre frères et sœurs et l'agressivité rencontrée chez les jeunes filles et les garçons.

Wacquant résume les différentes raisons qui légitiment la violence pour les gangs de rue qui en font usage :

La violence organisationnelle dont le gang est vecteur d'abord à affirmer son autorité et sa légitimité en punissant les contrevenants à son code et les actes de désobéissance ou d'incompétence lors d'une opération. Elle vise ensuite à préserver l'intégrité du territoire et à refouler les intrusions des gangs rivaux, elle est un outil de gestion de la concurrence économique (1994 : 95).

Imputer la violence aux gangs serait d'ailleurs devenu pour les médias une bonne source de revenus. Selon Jankoski :

Pour mériter quelques colonnes dans la rubrique des faits divers ou quelques minutes au journal du soir, un gang doit commettre un acte sortant de l'ordinaire ; en clair, il faut qu'il soit rendu coupable d'actions violentes ou criminelles. Et plus le crime commis est violent, plus il a de chance de figurer aux actualités du jour. En conséquence, la violence est inoculée par les médias comme étant un *modus operandi* appartenant aux gangs de rue ou est utilisée par de nombreux chercheurs comme étant une variable que l'on retrouve dans plusieurs définitions (1994 : 102).

Ainsi, certains médias verraient dans les gangs de rue une opportunité lucrative leur permettant de rejoindre un public à la recherche de sensations fortes.

En outre, ce faisant les médias fourniraient aux services de police ou d'autres institutions, parmi lesquelles les instituts de recherche et les universités, une justification visant pour les uns l'augmentation des effectifs et des budgets dans le but de combattre la criminalité que génèrent les gangs et pour les autres un monopole d'expertise. Les médias se défendent en invoquant qu'il s'agit simplement d'informer le public concernant ce phénomène.

Enfin, il est mentionné que des membres de gangs de rue combinerait l'usage de la drogue avec la violence (Cumming, 1993).

1.3.4 L'appropriation d'un territoire

Le territoire défini par le gang de rue est l'une des particularités associées aux gangs de rue. Le territoire constitue l'identité commune du groupe (Spergel, 1995). Il est un attribut que les membres désirent conserver et contrôler (Hamel et coll., 1998). Finalement, il apparaît indispensable pour la pratique et la défense d'un marché illicite appartenant à un gang de rue (Blais et Cousineau, 1999).

Selon Wacquant (1994 : 95) : « Le territoire est un support d'un patriotisme de quartier ».

On est en droit de supposer que le territoire représente un lieu où les membres de gangs de rue développent un sentiment d'appartenance très fort. Un territoire peut être : une station de métro, une école, une cour d'école, une arcade, une salle de billard, un secteur dans un quartier que le gang de rue s'approprie.

Les « zones criminelles » reflètent les spécificités suivantes et sont représentatives de ce qu'est un territoire selon Cusson :

Les zones criminelles présentent trois caractéristiques : elles sont relativement stables ; le contrôle social y est faible et les opportunités criminelles sont accessibles. La dynamique criminogène de ces zones découle de l'action convergente de deux processus : l'émergence de réseaux criminels et l'affaiblissement des contrôles sociaux (1989 : 96).

Il ne faut toutefois pas, selon Knox (1993), en déduire que tous les gangs de rue possèdent un territoire, puisque certains n'en auraient pas.

1.4 L'affiliation à un gang de rue

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'appartenance à un groupe est une manifestation normale qui caractérise la période de l'adolescence (Robert et Lascoumes, 1974 ; Le Blanc, 1991 ; Fize, 1993 ; Spergel, 1995 ; Douyon, 1996 ; Hamel et coll., 1998). L'affiliation à un groupe de pairs favorise le processus de socialisation, selon Douyon (1996 : 48) : « Faire partie d'un groupe est une modalité de la conduite juvénile qu'il s'agisse d'un groupe spontané ou de groupe imposé ». En ce qui a trait au processus décisionnel d'une personne concernant son adhésion à titre de membre d'un gang de rue, Jankoski (1991) attire notre attention sur le fait qu'il ne s'agirait pas d'une décision prise uniquement sur le plan individuel, mais que ce choix serait, ordinairement, influencé par un ou plusieurs pairs.

En ce qui concerne la durée de l'affiliation d'un membre de gang de rue, cette appartenance serait généralement un phénomène passager et transitoire (Spergel, 1995 ; Hébert et coll., 1997 ; Le Blanc et Lanctôt, 1997). Seulement pour certains, il s'agira d'un mode criminel qui se poursuivra.

1.4.1 Les motifs d'affiliation à un gang de rue

Les motifs d'affiliation à un gang de rue seraient nombreux et sensiblement les mêmes pour les filles et les garçons qui y adhèrent. En premier lieu, le besoin de protection est invoqué par plusieurs auteurs (Bynum et Thompson, 1992 ; Cromwell, Taylor et Palacio, 1992 ; Mathews, 1993 ; Vigil, 1993 ; Joe et Chesney-Lind, 1995 ; Spergel, 1995 ; Douyon, 1996 ; Sachs, 1997 ; Hamel et coll., 1998). En deuxième lieu, le besoin de reconnaissance ou d'un statut est allégué par quelques auteurs (Johnstone, 1981 ; Harris, 1988 ; Horowitz, 1990 ; Cromwell et coll., 1992 ; Spergel, 1995 ; Douyon, 1996). En troisième lieu, on cite les opportunités que le gang de rue offre à ceux et celles qui désirent vivre l'aventure et qui sont à la recherche de l'excitation (Brown, 1977 ; Harris, 1988 ; Vigil, 1990, 1993 ; Jankoski, 1991 ; Vigil et Long, 1991 ; Lanctôt, 1995 ; Spergel, 1995).

En quatrième lieu, on évoque l'intérêt économique que certains membres de gangs de rue verraient à s'associer à ce type de groupe (Jankoski, 1991 ; Cromwell et coll., 1992 ; Arpin, Dubois, Dulude et Bisailon, 1994 ; Sachs, 1997 ; Hamel et coll., 1998). En cinquième lieu, certains (Harris, 1988 ; Bynum et Thompson, 1992 ; Chesney-Lind et Randall, 1992 ; Knox, 1993 ; Mathew, 1993 ; Spergel, 1995 ; Grégoire, 1998 ; Hamel et coll., 1998) indiquent que vivre au sein d'un gang de rue représenterait pour certains adolescents un substitut s'apparentant à la famille. D'après Horowitz (1990), se joindre à un gang de rue fournirait aux membres une importance, un sens et une place que procurerait une relation sociale qu'on ne trouve pas ailleurs.

Des facteurs familiaux sont aussi cités comme éléments susceptibles d'amener un jeune à s'associer à un gang. À ce titre, les auteurs insistent sur l'absence de supervision parentale chez les membres de gangs de rue (Gottferson et Hirchi, 1990 ; Lanctôt, 1995 ; Musik, 1995).

Harris (1988) cite, pour sa part, que l'incapacité de la famille à créer des liens affectifs expliquerait le besoin d'affiliation d'un jeune à un gang de rue. Bowker et Klein (1983) attirent notre attention relativement au nombre élevé d'adolescents issus de familles éclatées qui se joignent à un gang de rue. Lanctôt conclut au sujet des facteurs familiaux : « Bref, la majorité des études laisse croire à une situation familiale précaire chez les membres des bandes » (1995 : 8).

Les adolescentes qui se réfugient dans un gang de rue le font peut-être afin tout simplement d'exister, de trouver une réponse dans leur quête d'identité ou de fuir des expériences douloureuses.

1.4.2 Le recrutement

Les façons de recruter des membres potentiels au sein d'un gang de rue sont diverses. À ce propos, Jankoski (1991) identifie trois stratégies possibles.

D'abord, la **stratégie amicale** ou **fraternelle** selon laquelle le membre potentiel adhère à un gang par l'intermédiaire d'un ami, d'une connaissance, d'un frère, d'un cousin, etc. qui l'invite à participer à différentes activités du gang de rue, et, progressivement, l'initié devient membre. Ensuite, la **stratégie persuasive** qui peut être comparée à la vente d'un produit sous pression où l'on insiste uniquement sur les avantages d'appartenir à un gang de rue. Cette stratégie accorde peu de temps de réflexion à la personne quant à sa décision d'adhérer ou non à un gang de rue. Finalement, la **stratégie coercitive** où la recrue identifiée par le gang de rue est menacée et devient l'objet de représailles, si elle ne s'affilie pas au groupe.

D'après Sachs (1997), les stratégies de recrutement utilisées par les gangs de rue font habituellement appel à un processus graduel dont les pratiques diffèrent : tantôt les tactiques sont subtiles, tantôt elles sont grossières et peuvent être utilisées pour les recrues de sexe féminin ou masculin. À titre d'exemple, imaginons la situation suivante comme tactique subtile : une adolescente membre d'un gang de rue a pour fonction de recruter des filles. La recruteuse va inviter une adolescente que l'on a identifiée comme recrue ou membre potentiel à une fête organisée par le gang de rue. L'adolescente ne se doute aucunement qu'elle sera l'objet d'une stratégie de recrutement tramée par le gang de rue.

On tentera alors, par l'intermédiaire d'un membre masculin de recruter la fille en faisant usage de séduction et en l'amenant à vivre une relation amoureuse. Au nom de l'amour et par amour, la recrue sera invitée, dans un premier temps, à faire des gestes uniquement pour ce membre du gang de rue, qu'elle croit être son amoureux. Il pourrait s'agir de transporter une arme ou une quantité de drogue. Dans un deuxième temps, les demandes faites à la recrue le seront pour le gang de rue. Il pourrait s'agir de danser dans les bars et de faire de l'escorte.

Quant à la tactique grossière, il pourra être demandé à la recrue de commettre un vol dans un dépanneur avec la complicité d'un ou de plusieurs membres du gang de rue ou de prendre sans autorisation de l'argent à un membre de sa famille. À ce stade, l'adolescente est généralement au courant qu'elle fait l'objet de recrutement de la part d'un gang de rue.

1.4.3 L'initiation

L'initiation se définit comme un processus d'admissibilité que certains gangs de rue utilisent à l'égard des membres aspirants, que l'on désigne également sous le nom de « recrues ». L'initiation serait comparable à une forme de mise à l'épreuve qui consiste à vérifier auprès du membre aspirant différentes qualités telles que : l'endurance, le courage, la loyauté et des habiletés particulières dans la perpétration d'actes illégaux. Spergel (1995) soutient que l'initiation ne serait pas une pratique au sein de tous les gangs de rue, contrairement à Knox (1993) qui prétend qu'il s'agirait là d'une pratique généralisée. Enfin, pour Bynum et Thompson (1992) ainsi que pour Douyon (1996), l'initiation ritualisée comme telle n'existerait pas.

Les rites d'initiation, lorsqu'ils existent, différeraient selon le gang de rue et en vertu du sexe du membre aspirant. À titre d'exemple, mentionnons l'obligation pour la recrue masculine de se battre avec d'autres membres du gang de rue afin de démontrer son courage ou son endurance et ses habiletés (Brown, 1977 ; Vigil, 1993 ; Spergel, 1995).

Pour la recrue féminine, certains gangs de rue exigeraient qu'elle ait une relation sexuelle avec un membre central du gang (Campbell, 1984, 1991). Les rites d'initiation seraient donc diversifiés, lorsqu'ils existent, allant de batailles qui impliquent des membres d'un gang de rue contre un ou des membres d'un gang rival (Brown, 1977 ; Campbell, 1984, 1991 ; Harris, 1988 ; Spergel, 1995) jusqu'à une performance dans une variété d'actes criminels déterminés par le gang de rue (Sachs, 1997 ; Curry, 1998).

1.5 La désaffiliation

Le processus de désaffiliation identifie la cessation de l'adhésion d'un membre au gang de rue. Selon Spergel (1995), la désaffiliation serait vécue difficilement par les membres qui y parviendraient. Les points de vue exprimés par les auteurs à ce sujet sont diversifiés.

Certains (Hamel et coll., 1998) estiment que le processus de désaffiliation s'avère une étape difficile en raison de la perte de statut vécue par le membre qui décide de quitter son gang ainsi que de la perte d'un réseau d'amis. D'autres, dont Mathews, (1993) et Sachs (1997), allèguent que le risque de représailles dont peut faire l'objet le membre qui est en processus de désaffiliation et le potentiel de dangerosité lié à cette dissociation est présent, mais que ce risque de représailles peut aussi être inexistant.

Les raisons invoquées par les membres de gangs de rue qui envisagent ou décident de se désaffilier du gang sont nombreuses et différentes quant à la motivation. Par exemple, la décision de se désaffilier pourrait intervenir lorsqu'un ami membre du gang de rue est blessé à la suite d'un affrontement avec un gang de rue rival. Il y a alors une remise en question des valeurs et du mode de vie prônés par le gang de rue. La décision peut également intervenir à la suite de divers événements : l'occupation d'un emploi stable, le fait de devenir parent, ou à la suite d'une arrestation par la police.

1.6 Le degré d'organisation du gang de rue

En ce qui a trait au degré d'organisation existant au sein des gangs de rue, les auteurs mentionnent que la plupart serait peu structuré. Il ne faudrait pas en conclure pour autant que le degré d'organisation présent à l'intérieur des gangs de rue soit toujours inexistant. Sachs (1997) affirme plutôt qu'il existe une structure à l'intérieur des gangs de rue en raison de la présence d'une hiérarchie dans laquelle des membres occupent un rang précis qui les distingue au sein du groupe. Cette hiérarchie constitue un indicateur qui témoigne du statut du membre à savoir s'il est de niveau supérieur ou non.

Dans le même ordre d'idée, Jankoski (1991 : 101) affirme :

Dix ans d'investigations approfondies sur le sujet m'ont amené à la conclusion que la réponse à cette interrogation réside dans le fait que les gangs sont des organisations, ce que la plupart des études antérieures avaient négligé. En tant que réponse collective à une situation économique de grande pénurie et d'isolement, ces organisations ont élaboré des stratégies rationnelles de survie qui s'appliquent aussi bien aux moyens d'accroître leurs effectifs et de faire fructifier leurs avoirs financiers qu'à l'établissement de relations avec leur environnement, qu'il s'agisse d'organisations rivales, du système politique ou des médias.

1.6.1 Une typologie des membres

Être membre d'un gang de rue, c'est avant tout occuper un rang à l'intérieur de ce groupe qui déterminera l'importance et les fonctions liées à ce statut. Plusieurs auteurs, notamment Cloward et Ohlin (1960) et Taylor (1993), ont développé des typologies relativement aux gangs de rue. Nous avons opté pour celle de Spergel (1995) parce que les adolescents membres de gangs de rue que nous côtoyons depuis environ dix ans laissent entendre que cette typologie ressemble à ce qui existe dans la région de Montréal et parce qu'elle s'apparentait également à celle qui a été développée par le Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal à la section antigang.

D'après Fowler : « Selon son niveau de perfectionnement, la bande hiérarchisée comme toute société ou toute bande de motards comprend des membres inconditionnels (associés principaux), des membres subalternes associés et des aspirants membres stagiaires » (1989 : 7). Spergel (1995), pour sa part, distingue cinq types de membres. En premier lieu, les « **Cores** » (noyau dur) formant la clique centrale du gang de rue. Les membres de ce noyau seraient décisionnels et responsables du fonctionnement interne du gang de rue. Ils seraient également impliqués dans des activités criminelles. Ce sont eux qui détermineraient le degré de violence qui caractérise le gang de rue. C'est dans ce noyau que l'on retrouve le chef ainsi que les membres qui détiennent un rang supérieur. En deuxième lieu, les « **associates** » (membres associés) ou « **peripheral** » (périphérique) qui auraient un statut inférieur comparativement à ceux qui font partie du noyau dur. Ceux-ci se verraient donner des attributs d'auxiliaires et participeraient irrégulièrement aux activités du gang de rue. C'est à ce palier que l'on trouve généralement les membres de sexe féminin. En troisième lieu, les « **floaters** » (membres flottants), ceux-ci ne seraient pas considérés comme membres du gang de rue, mais auraient un lien privilégié avec les membres du noyau en raison de leurs compétences particulières qui sont utilisées. À titre d'exemple, les qualités des floaters peuvent être utilisées pour l'achat des armes ou dans l'approvisionnement de la drogue afin de permettre au gang de rue de pratiquer le trafic des stupéfiants. En quatrième lieu, se trouvent les « **wannabe** » (aspirants) qui désignent les futurs membres.

En dernier lieu, se classent les « **veterans** » (vétérans) ou les « **old gangsters** » (vieux bandits), ceux-ci ne seraient plus considérés comme étant des membres actifs au sein du gang de rue. Dans certaines occasions, ils seraient mis à contribution à titre de conseillers.

Il n'est pas impossible que l'existence de cette typologie nous amène à accepter la présence d'un niveau d'organisation au sein des gangs de rue.

1.6.2 Les membres masculins

La plupart des auteurs s'entendent pour dire que les gangs de rue se composent majoritairement de garçons (Harris, 1988 ; Campbell, 1991 ; Goldstein, 1991 ; Covey, Ménard et Franzese, 1992 ; Winfree, Fuller, Vigil et Mays, 1992 ; Goldstein, Glick, Carthan et Blancero, 1994 ; Klein, 1995 ; Spergel, 1995 ; Maxson, Whillock et Klein, 1998).

Quant à la participation dans des activités criminelles, les membres masculins qui commettent des délits à l'intérieur des gangs de rue seraient davantage engagés dans la vente de stupéfiants et dans l'utilisation de la violence dans plusieurs types d'offenses. D'après Lanctôt : « L'étude rapporte en effet que les adolescents qui adhèrent à une bande marginale sont des individus égocentriques, qui rapportent tout à soi et qui favorisent leur intérêt avant tout » (1995 : 57).

1.6.3 Les membres féminins

En ce qui concerne les caractéristiques des adolescents membres d'un gang de rue, beaucoup d'auteurs (Thrasher, 1927 ; Cohen, 1955 ; Adler, 1975 ; Bowker, Gross et Klein, 1980 ; Campbell, 1984, 1990, 1993 ; Harris, 1988 ; Goldstein, 1991 ; Covey et coll., 1992 ; Joe et Chesney-Lind, 1995 ; Klein, 1995, Lanctôt, 1995 ; Maxson, Whitlock et Klein, 1995 ; Spergel, 1995) se sont toujours intéressés aux membres masculins. Selon Sachs (1997), il existerait des gangs de rue formés exclusivement de filles, quoique cela soit plutôt rare.

Par exemple, les « **Molls** » formaient aux États-Unis un gang de rue qui se composait uniquement de filles, âgées de 13 à 16 ans, de race blanche. Ce gang a été étudié par Miller (1973). Nous pourrions également citer un groupe d'adolescentes de la région de Montréal reconnues comme tel par différents membres de gangs de rue ainsi que par l'escouade antigang et qui avait choisi comme nom « **les voleuses professionnelles (V.P.)** ».

Généralement, lorsqu'il existe un gang de rue, il s'agit d'un groupe mixte et les filles féminisent le nom du gang de rue afin d'être reconnues. Elles constituent alors un sous-groupe du gang. Ainsi, par exemple, les Belles relèveraient des Bo Gars. Le groupe de filles n'est pas autonome à ce moment puisqu'il relève du gang de rue qui se compose majoritairement de membres masculins. En somme, les membres féminins sont reconnus comme membres et adoptent un nom de gang de rue uniquement quand les membres masculins le décident et l'acceptent.

Selon Lanctôt (1998 : 22) : « La tendance actuelle veut en effet que l'on explique l'adhésion à une bande par une personnalité dysfonctionnelle lorsque les membres sont des filles et par une adaptation sociale déficiente lorsque les membres sont des garçons ». D'après Bowker et Klein (1983), un bon nombre de recherches explique par la délinquance l'implication des garçons dans les gangs de rue et par un trouble de conduite celle des filles (cité dans Lanctôt 1998 : 22).

On retrouve dans la documentation certains attributs qui désigneraient uniquement les membres féminins. Les filles adhèreraient à un gang de rue en raison des nombreuses occasions que leur association au gang leur permettrait de rencontrer des garçons (Campbell, 1984).

Selon Mathews (1993), les filles s'affilieraient à un gang de rue afin de combler un besoin de pouvoir. L'auteur soutient que les filles seraient la cause de plusieurs batailles entre les gangs de rue ce qui est d'ailleurs mentionné par d'autres auteurs (Campbell, 1991). Les filles s'associeraient également à un gang de rue notamment en raison de leur quête d'affection (Arpin et coll., 1994).

En général, les filles n'atteindraient pas de haut statut à l'intérieur du gang de rue étant limitées comme nous l'avons mentionné précédemment à un rôle d'auxiliaire au sein de ce groupe (Adler, 1975 ; Hopper et Moore, 1990 ; Chesney-Lind et Shelden, 1992 ; Cromwell, Taylor et Palacios, 1992 ; Mathews, 1993 ; Lanctôt, 1995 ; Spergel, 1995 ; Douyon, 1996 ; Sachs, 1997 ; Messerschmidt, 1997 ; Curry, 1998 ; Hamel, Fredette, Blais et Bertot. , 1998). Cette situation décrite dès 1995 n'aurait pas changé. Tout comme par le passé, les membres féminins au sein des gangs de rue s'acquitteraient des mêmes fonctions, soit essentiellement celle de servir d'appât (Thrasher, 1927 ; Campbell, 1984, 1990). Historiquement, les filles impliquées au sein des gangs de rue étaient dépeintes comme des objets sexuels (Adler, 1975 ; Brown, 1977 ; Campbell, 1984, 1990 ; Cromwell, Taylor et Palacios, 1992 ; Covey, Ménard et Franzese, 1992 ; Mathews, 1993 ; Monti, 1993 ; Lanctôt, 1995 ; Messerschmidt, 1997).

C'est-à-dire qu'elles sont utilisées pour des activités à caractère sexuel en tant qu'escorte, danseuse et prostituée (Campbell, 1984, 1990 ; Hopper et Moore, 1990 ; Hamel et coll., 1998) ; elles s'occupent des armes (Thrasher, 1927 ; Brown, 1977 ; Campbell, 1984, 1990 ; Covey, Ménard et Franzese, 1992 ; Bjerregaard et Smith, 1993 ; Taylor, 1993 ; Spergel, 1995 ; Sachs, 1997). Fowler explique ainsi le transport d'armes et de la drogue par les filles « avant l'avènement des policières, les filles transportaient souvent les armes ou les drogues de la bande étant donné l'interdiction aux policiers d'effectuer certaines fouilles sur la personne d'une femme » (1989 : 7). Taylor (1993) attire notre attention sur le fait que les membres féminins de gangs adultes représenteraient une minorité silencieuse aux États-Unis, alors que dans la rue elles seraient reconnues.

Dans certaines situations, des adolescentes membres d'un gang de rue seraient victimes de violence sexuelle (Mathews, 1993). Selon Hamel, Fredette, Blais et Bertot : « Les filles sont plus souvent associées à des activités à caractère sexuel : danse, escorte, prostitution ou encore, à une participation secondaire liée à la vente de drogue » (1998 : 95). Les filles membres de gangs de rue seraient donc davantage victimes de d'autres formes de violence comparativement aux membres masculins. Campbell soutient qu'étant donné que certaines d'entre elles auraient vécu des antécédents d'abus physique ou sexuel, elles sont à risque pour vivre des situations où elles sont exploitées ou abusées physiquement ou sexuellement (Campbell, 1984, 1991).

1.7 La délinquance des filles

Dans cette section, nous traitons de la criminalité féminine afin de comprendre l'implication des femmes et des adolescentes dans le monde de l'illégal, de l'illicite. Nous sommes consciente que nous ne présentons pas un état exhaustif des théories existantes à l'égard de la criminalité féminine, mais nous avons sélectionné celles les plus souvent citées dans les recherches sur ce sujet. Parlant de la femme, Simone de Beauvoir disait : « Puisque la femme est un objet, on comprend que la manière dont elle est parée et habillée modifie sa valeur intrinsèque. Elle est une servitude » (1949 : 213). Ces paroles traduisent bien la place qu'a occupée historiquement la criminalité féminine.

Jusqu'aux années 1970, la criminalité féminine a fait l'objet d'un intérêt minime au sein de la communauté scientifique. Comme le fait remarquer Bertrand (1979 : 14): « C'est tangentiellement sous forme de parenthèses, de notes en bas de page et par comparaison avec les modèles masculins qu'ils décrivent quelques aspects de la délinquance des femmes et des jeunes filles ». Quant aux auteurs Biron, Gagnon et Le Blanc (1980 : 6), ils affirment :

La raison majeure de cette faible production scientifique tient à la croyance vraie ou fausse qui veut que la criminalité attribuable au sexe féminin soit faible au point qu'il n'est pas primordial de canaliser les efforts dans ce sens. Les théories à l'égard de la délinquance nous renvoient aux rôles que la société attribue aux personnes de sexe féminin.

L'absence des femmes dans le monde du crime est imputable au pouvoir des institutions qui créent et gèrent l'illégaliste, soutient Parent (1997 : 185) :

L'absence relative des femmes et des filles de la criminalité connue s'explique aussi par leur invisibilité, conséquence des rôles qui leur sont prescrits. Les hommes sont soumis à des fabriques d'idéologie que sont les lois, les marchés, les institutions, etc., les femmes elles y sont soumises à travers les hommes.

D'après Parent, l'accroissement du savoir à l'égard des femmes tire son origine et prend son essor avec l'arrivée des féministes en sciences sociales qui donnent la parole aux femmes : « Mais cette fois, ce sont les opprimées elles-mêmes qui entreprennent de théoriser sur leur propre condition mettant à nu la fausse neutralité du discours scientifique entre les institutions étatiques et les rapports de domination » (1998 : 7).

1.7.1 Lombroso

Une des premières théories à l'égard de la criminalité féminine serait attribuable à Cesare Lombroso. Il affirme que : « Le mobile principal du crime de la femme est la vengeance » (1896 : 464). Il se base sur une anomalie qu'il qualifie de : « La folie morale » ou « épileptoïde » afin de décrire la « criminelle née » et il attribue à la « criminelle d'occasion » la culpabilité à l'égard des délits contre la propriété.

1.7.2 Pollack

La thèse de Pollack, en 1950, soutient que la délinquance de la femme est cachée en raison de la nature même de la femme qu'il qualifie de trompeuse. Dans cette optique, la femme serait habile à dissimuler et ses actes deviendraient imperceptibles, ce qui expliquerait le faible taux de crimes commis par les femmes.

1.7.3 Adler

Freda Adler (1975), soutient, quant à elle, l'existence d'un lien entre le mouvement de libération de la femme et la criminalité féminine qui se rapproche de la criminalité masculine. Cette thèse aurait engendré, selon Parent (1998), un intérêt considérable lors de sa publication et serait pour certains, aujourd'hui, encore un sujet d'actualité.

1.7.4 Carlen

Pour Carlen (1998), la femme criminelle n'existe tout simplement pas. Dans cette perspective, l'état construirait la femme criminelle. Les conditions matérielles auxquelles le capitaliste réduit les femmes issues de milieux défavorisés les inciteraient à l'illégalisme devant leur manque d'option face à l'idéologie de consommation. Une des conséquences de la réaction sociale à l'égard des femmes criminelles serait la diminution des occasions offertes, lesquelles sont déjà limitées, ce qui les orienterait dans les activités criminelles.

1.7.5 Schur

Pour sa part, Schur (1987) allègue qu'être une femme, c'est d'occuper un statut déviant. Dans son étude, il décrit le processus d'étiquetage et de stigmatisation que vivent les femmes dans différentes sociétés.

Il affirme l'existence d'une corrélation entre la stigmatisation et le pouvoir social qui définissent la déviance et qui sont régularisés par le contrôle social. La perception des hommes serait un facteur majeur qui contribuerait au processus de dévaluation de la femme.

1.7.6 Morris

Comme l'a fait remarquer Morris (1987), les déterminants biologiques dominent la théorie criminelle durant le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Les explications au sujet de la criminalité féminine continuent d'être issues des déterminants biologiques, par exemple le lien entre le cycle menstruel et le comportement criminel. La maladie mentale représenterait, selon la théorie, une option au comportement criminel. Dans cette perspective, la femme devient malade mentale et l'homme devient criminel. Quand la femme commet un crime, elle le fait pour des raisons irrationnelles ou une cause pathologique.

1.7.7 Chesney-Lind et Shelden

Les nombreux travaux de Chesney-Lind et Shelden (1990), qui ont fait l'étude du traitement des adolescentes par le système de justice pénale, démontrent que les juvéniles sont accusées au tribunal surtout en vertu des infractions statutaires, à la suite des fugues et du non-respect des heures de couvre-feu. En confiant les juvéniles en détention, le système de justice pénale ne fait que contrôler la sexualité des jeunes filles à travers un paternalisme omniprésent. Elles sont détenues pour des périodes plus longues que les garçons. Bertrand (1979 : 127) fait le même constat :

Les mesures de " protection " (placement de 20 ou 40 mois en institution, de resocialisation sans fait pénal), les sanctions mitigées c'est-à-dire adoucies, mais allongées, les internements préventifs, c'est déjà pour les filles le prélude à l'enfermement qu'ont connu leurs mères. Le droit à leur corps leur est nié, leurs tentatives de mobilité sont punies (vagabondage : autre forme de vice).

1.8 L'intérêt de la présente recherche

Les recherches portant sur les adolescentes au sein des gangs de rue s'avèrent, on a pu le constater, peu nombreuses, en raison en grande partie de la faible participation de ces dernières dans l'affiliation à un gang de rue si on les compare aux adolescents. L'implication des adolescentes a plutôt été documentée à partir d'études portant sur les membres masculins des gangs de rue. Quant aux filles membres d'un gang de rue, elles seraient décrites comme occupant des fonctions d'auxiliaires et n'ayant pratiquement aucune possibilité d'atteindre le noyau dur dans la hiérarchie existant à l'intérieur de certains gangs de rue.

Plusieurs experts, qu'ils soient du milieu de la recherche ou du terrain, confinent les adolescentes membres d'un gang de rue au rang de victimes. Il n'est pas inutile de rappeler ici que l'on soulève dans les écrits des situations où certains membres féminins à l'intérieur de gangs de rue seraient associés aux activités de proxénétisme les rendant effectivement susceptibles d'être victimes de situations d'exploitation sexuelle. D'autres laissent entendre que les filles seraient victimes de violence de la part des membres du gang même auquel elles appartiennent.

Par contre, les filles seraient moins susceptibles que les garçons d'être victimes dans le cours d'activités délinquantes puisqu'elles participeraient somme toute peu à cette portion des activités du gang.

Reste que la conclusion la plus probante, à l'issue de cet examen des écrits existants, se résume dans le fait qu'il existe finalement peu de résultats qui traitent spécifiquement de la place et du rôle des filles dans les gangs et de l'expérience qu'elles y vivent.

Pour notre part, nous avons choisi de nous intéresser essentiellement aux points de vue des adolescentes à l'égard de leur expérience avec un ou des gangs de rue. Nous estimons important de savoir qui sont les adolescentes membres d'un gang de rue et ce qu'elles trouvent dans les gangs, ce qu'elles y vivent, en leur donnant à elles la parole. La pertinence de cette recherche s'appuie donc sur la nécessité de mieux circonscrire la réalité que vivent les adolescentes membres d'un gang de rue, ce que nous viserons à faire dans les prochains chapitres, après avoir présenté la méthodologie qui préside à la réalisation de notre étude.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

2.1 Objectifs de l'étude

2.1.1 Objectif général

La présente étude a pour objectif de décrire l'expérience des adolescentes en lien avec les gangs de rue, à partir de leur point de vue.

2.1.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

- préciser, dans la mesure du possible, les caractéristiques susceptibles de contribuer à la définition d'un gang de rue ;
- décrire l'adhésion, l'appartenance et le vécu des adolescentes au sein d'un gang de rue, tel qu'elles en témoignent ;
- dégager la signification que les adolescentes donnent à l'adhésion à un gang de rue ;
- définir la place et le rôle qu'occupent les adolescentes au sein d'un gang de rue, à partir de leur point de vue.

2.2 Cadre théorique

Afin d'atteindre nos objectifs de recherche, nous nous sommes inspirée de l'approche phénoménologique. C'est Edmund Husserl (1858-1938) qui est à l'origine de l'approche phénoménologique. La phénoménologie examine l'aspect de la conscience, et ce dans son sens le plus large à travers les expériences vécues par un être humain.

Selon Giorgi (1997 : 344) :

...la phénoménologie analyse les intuitions ou les présences, non dans leur sens objectif, mais précisément sous l'angle du sens que ces phénomènes ont pour le sujet qui les vivent. L'analyse exige souvent que la « signification phénoménale » soit liée à la « signification objective » de l'objet en vue d'accéder à une plus grande clarté, mais elle vise toujours la signification de l'objet telle qu'elle se donne.

La phénoménologie attribue une place prédominante aux acteurs, à leurs perceptions ainsi qu'aux significations qu'ils accordent à leurs expériences. Notre propre recherche s'appuie sur le récit, les interprétations et les représentations des adolescentes à l'égard de leur vécu au sein d'un gang de rue.

Ce faisant, nous partons du postulat que les individus doivent être étudiés dans leur contexte naturel et que l'interprétation des phénomènes sociaux ne peut être construite qu'en fonction du sens donné par les acteurs (Ghiglione et Matalon : 1978).

L'approche qualitative convenait davantage que l'approche quantitative aux objectifs visés par notre étude. De manière générale, l'usage de la méthode qualitative se caractérise par sa capacité de décrire en profondeur plusieurs aspects de la vie sociale issus de la culture et du vécu d'une personne. Ainsi, selon Poupart (1997 : 175) :

Il existe finalement une opinion largement répandue dans la plupart des traditions sociologiques selon laquelle le recours aux entretiens demeure, en dépit de leurs limites, l'un des meilleurs moyens pour saisir le sens que les acteurs donnent à leurs conduites (les comportements ne parlant pas d'eux-mêmes), la façon dont ils se représentent le monde et la façon dont ils vivent leurs situations, les acteurs étant vus comme les mieux placés pour en parler.

Les limites de l'approche qualitative sont les biais humains dans la vérification d'hypothèses et l'interprétation des données dans l'analyse des entretiens (Archambault et Hamel : 1997). En ce qui nous concerne, il n'est pas inutile de rappeler que nous intervenons auprès des adolescents impliqués dans les gangs de rue et notre pratique peut influencer notre façon de voir et de percevoir ce phénomène. C'est bien consciente de la situation et de ses implications que nous avons choisi de privilégier cette approche dans le cadre de notre étude.

2.3 L'échantillon

En ce qui concerne la constitution de notre échantillon, nous avons opté pour une pratique d'échantillonnage par homogénéisation. D'après Pires (1997 : 160) «En règle générale, les recherches qui recourent à l'échantillon par homogénéisation permettent de décrire la diversité interne d'un groupe et autorisent la généralisation empirique par saturation». Nous avons effectué 13 entretiens auprès d'adolescentes ayant côtoyé un gang de rue. Nous avons diversifié notre échantillonnage en fonction des variables telles : l'âge et l'origine ethnique.

Comme technique d'échantillonnage, nous avons utilisé l'échantillon par filière (ou boule de neige) qui est décrite de la façon suivante par Pires (1997 : 160) : « Grâce à un premier informateur ou à une personne-ressource, le chercheur trouve accès au prochain (interviewé), procédant ainsi par contacts successifs ». De fait, nous avons eu accès à des membres masculins de gangs de rue dans le cadre de notre travail aux Centres jeunesse de Montréal qui étaient susceptibles d'accepter de nous présenter des membres féminins. En outre, des intervenants d'organismes tels : le Centre local de services communautaires de Côte-des-Neiges et l'École Henri-Julien avaient accepté de parler de notre projet de recherche à des adolescentes qui, à leur connaissance, côtoient ou qui sont des membres ou des ex-membres d'un gang de rue. La nature même de notre objet d'étude combinée à l'attitude de méfiance des adolescentes ayant côtoyé ou côtoyant des gangs de rue imposaient en quelque sorte l'adoption de la technique d'échantillonnage par boule de neige.

Après avoir passé quelque temps sur le terrain de recherche à trouver des volontaires, rapidement nous avons pris conscience que l'objet même de notre étude était un sujet délicat et ce, pour différentes raisons que nous exposerons brièvement. D'un côté, les adolescents membres des gangs de rue remettaient en question la pertinence de notre sujet alléguant que les adolescentes membres dans les gangs n'étaient pas intéressantes et n'étaient pas perçues positivement par les garçons. D'un autre côté, les intervenants des organismes tels : le CLSC Côte-des-Neiges ainsi que de l'école Henri-Julien, en raison d'un contexte de surcharge dans leurs fonctions, avaient peu de disponibilité à consacrer à l'identification d'adolescentes potentielles pour notre sujet de recherche. Ensuite, plusieurs adolescentes ont manifesté des craintes d'être identifiées comme étant membres d'un gang de rue par la police si elles participaient à notre étude. Finalement, quelques adolescentes ne se sont pas présentées au premier rendez-vous fixé dans le cadre de notre recherche. Nous avons alors décidé de rémunérer les adolescentes participant à notre étude de \$10.00. Nous sommes consciente que la rémunération dans le cadre d'une étude soulève des considérations éthiques, cependant plusieurs adolescentes ont dans le passé été rémunérées par des chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes. La rémunération offre à notre avis l'avantage de motiver la participation à une étude. Le montant est d'ailleurs symbolique. Nous ne pensons pas qu'il puisse avoir une quelconque influence sur les propos tenus par les adolescentes. Il amène simplement leur participation à l'étude.

2.4 Critères de sélection et constitution de l'échantillon

Nous étions à la recherche d'adolescentes et de jeunes adultes :

- âgées entre 14 ans et 18 ans afin d'avoir la possibilité de solliciter leur participation à l'étude sans avoir à demander le consentement des parents. Selon le manuel de référence concernant la *Loi sur la protection de la jeunesse* : « Le fait que le consentement d'un enfant de 14 ans et plus soit requis pour qu'une entente soit conclue est une reconnaissance nette et claire d'un niveau d'autonomie et de responsabilité plus grande à partir de cet âge » (1989 : 102).

Ce qui signifie que les répondants de moins de quatorze ans ne peuvent donner leur consentement à une recherche. Ce consentement ne peut dès lors être donné que par le parent, ce qui dans le cadre d'une étude sur les gangs s'adressant à des jeunes filles pour lesquelles, nous le verrons, la plupart des parents ignoraient leur participation aux gangs, s'avère impossible.

- francophones et d'origines ethniques diverses ;
- membres actifs ou ex-membres de gangs de rue. (C'est l'adolescente qui se définit comme membre ou ex-membre d'un gang de rue.)

Nous présentons brièvement chacune des adolescentes ayant participé à notre recherche.

Angel

Angel est d'origine québécoise. Elle était membre d'un gang qui se composait de membres espagnols, grecs, haïtiens et québécois. Elle était âgée de 13 ans lorsqu'elle a débuté son affiliation à un gang de rue. Son affiliation a duré 2 ans. Les activités criminelles de son gang étaient : batailles, graffitis, vols à l'étalage dans les dépanneurs.

Barbie

Elle est d'origine québécoise et a fréquenté un groupe de sympathisants relié à des motards criminalisés. Elle était âgée de 15 ans lorsqu'elle a côtoyé ce groupe. Son affiliation à ce groupe a duré 2 mois. Les activités criminelles de son gang étaient : prostitution (escorte), trafic de stupéfiants dans les raves, vols.

Creasy

Elle est d'origine québécoise et a fréquenté un gang se composant exclusivement d'adolescents de race blanche de sexe masculin. Elle était âgée de 13 ans lorsqu'elle a été admise dans ce gang. Son affiliation a duré un an. Les activités criminelles de son gang étaient : vols de voitures et taxage (vol qualifié). Par la suite, elle s'est affiliée à un gang pendant 3 mois où les membres étaient exclusivement féminins.

Leurs activités criminelles se résument à de l'intimidation et des batailles avec d'autres filles. Le gang est maintenant dissout.

Ébène

Elle est d'origine haïtienne et a côtoyé un gang de rue dont les membres étaient des haïtiens et des latinos. Elle était âgée de 13 ans lorsqu'elle a fait la connaissance de ce gang. Elle n'a côtoyé que ce gang pendant 6 mois. Les activités criminelles du gang étaient, les activités de proxénétisme : danse, la possession d'armes, le trafic des armes et de stupéfiants, prostitution, et vols.

Fauve

Elle est d'origine québécoise et était membre d'un gang de rue latinos. Elle était âgée de 14 ans quand elle a fait la connaissance de ce gang. Elle a été membre de ce gang pendant un an. Les activités criminelles de son gang étaient : batailles, des activités de proxénétisme : danse, prostitution, vols.

Jade

Jade est d'origine laotienne. Elle s'est affiliée à deux gangs de rue d'origine exclusivement asiatique. Elle avait 13 ans lorsqu'elle a commencé à côtoyer un gang de rue et à l'âge de 14 ans était un membre actif dans les gangs. Son affiliation aux gangs asiatiques a duré 2 ans. Les activités des gangs qu'elle a côtoyés sont : batailles, fraude des machines à sous et poker, possession d'armes (machettes et armes à feu), proxénétisme (danse et prostitution), taxage (vols), trafic de stupéfiants.

Love

Love est d'origine québécoise. Elle a été membre d'un gang haïtien et latinos pendant une période de trois mois. Les activités criminelles de son gang étaient : bris de biens, graffitis, prostitution, trafic de stupéfiants et vols.

Lune

Lune est d'origine thaïlandaise. Elle a côtoyé plusieurs gangs asiatiques. Elle avait 13 ans lorsqu'elle a commencé à fréquenter un gang asiatique. Elle était un membre périphérique. Elle a fréquenté des gangs asiatiques pendant une période de 3 ans. Les activités criminelles des gangs étaient en général : les batailles, le trafic de stupéfiants, les vols (taxage).

Nikita

Nikita est d'origine haïtienne. Elle se présente comme une adolescente qui côtoie un gang de rue qui se compose exclusivement de gens d'origine haïtienne. Elle avait 14 ans lorsqu'elle a commencé à côtoyer un gang de rue. Elle le fréquente toujours et n'a pas l'impression d'être un membre dans ce gang, elle se perçoit comme une amie de plusieurs membres. Les activités criminelles de son gang sont : les batailles, proxénétisme (danse et prostitution), les vols.

Océane

Océane est d'origine cubaine. Elle se présente comme étant un ex-membre d'un gang de rue latinos. Elle avait 15 ans lorsqu'elle s'est affiliée à son gang de rue. Elle a été membre d'un gang latinos pendant 2 ans. Les activités criminelles de son gang étaient : les batailles, la possession d'armes blanches (couteaux) et les vols (taxage).

Siamoise

Siamoise est d'origine québécoise. Elle se présente comme une fille qui a côtoyé un gang de membres d'origine arabe où elle était le seul membre féminin. Elle était âgée de 14 ans lorsqu'elle a fait leur connaissance. Elle a fréquenté ce gang pendant 2 mois. Les activités criminelles du gang étaient : la fraude dans l'usage des cartes de crédit et les viols.

Miaw

Miaw est d'origine haïtienne. Elle se présente comme une fille qui a côtoyé un gang de rue exclusivement composé de membres d'origine haïtienne.

Elle était âgée de 14 ans lorsqu'elle a fait la connaissance de ce gang, elle a côtoyé ce gang pendant 8 mois. Les activités criminelles du gang étaient : des batailles et des vols (taxage).

Tempête

Elle est d'origine française. Elle a été affiliée à un gang alors qu'elle avait 15 ans. Le gang se composait de membres de race noire (continent d'Afrique). Elle a été membre de ce gang pendant un an et demi. Les activités criminelles de ce gang étaient : les batailles, la prostitution et les vols dans les magasins et les maisons.

En somme, les treize adolescentes de notre échantillon se caractérisent par des origines ethniques diverses ainsi que par la durée de leur affiliation dans les gangs. Les gangs qu'elles fréquentent se caractérisent, par la plus ou moins grande homogénéité ethnique de leurs membres et par une diversité de leurs activités délinquantes.

2.5 Considérations éthiques

Avant la passation de l'entrevue, des mesures sont prises afin d'assurer le respect des droits des adolescentes. L'adolescente qui accepte de collaborer à notre projet de recherche signe une lettre de consentement expliquant le but ainsi que les modalités de la recherche, l'assurance du respect de la confidentialité et de l'anonymat (voir feuille de consentement annexée). L'anonymat est garanti à l'adolescente à qui l'on désigne un chiffre afin de garder son identité secrète. Finalement, nous substituons au chiffre un surnom qui désignera l'adolescente. Quelques adolescentes ont choisi elles-mêmes leur surnom qui différait de leur surnom réel et ce, dans le but qu'elles ne soient aucunement identifiées dans le cadre de notre étude.

Nous avons dû rassurer les adolescentes participant à notre recherche qui manifestaient des craintes et de l'inquiétude en ce qui a trait à la divulgation des renseignements à la police et à des membres influents des gangs de rue qu'elles nous transmettaient. Nous avons donc pris du temps, à chaque rencontre, afin de dissiper toute forme d'inquiétude auprès des adolescentes participant à notre étude.

Nous avons insisté sur notre rôle d'étudiante à la maîtrise et sur le caractère confidentiel et anonyme de notre recherche. Si, au cours de l'entretien, nous étions en présence d'une adolescente dont la sécurité et le développement sont compromis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse et ce uniquement en vertu de l'article 38. « *La sécurité ou le développement d'un enfant est considéré comme compromis : (...) g) s'il est victime d'abus sexuel ou est soumis à des mauvais traitements physiques par suite d'excès ou de négligence : (...)* » Nous étions dans l'obligation de faire un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse (Manuel de référence de la Loi sur la protection de la jeunesse 1998 : 149). Aucune adolescente ayant participé à notre étude nous est apparue en situation de compromission. Finalement, certaines adolescentes nous ont elles-mêmes proposées de nous référer des adolescentes membres de gangs de rue susceptibles de participer à notre recherche.

2.6 L'entretien

Afin d'en connaître davantage sur l'expérience des adolescentes en lien avec un ou des gangs de rue, nous avons privilégié l'entretien semi-directif en raison des avantages qui le caractérisent en lien avec notre objet d'étude. Ghiglione et Matalon 1978 : 80 définissent l'entretien semi-directif et ses caractéristiques de la manière suivante :

L'entretien semi-directif se définit par rapport aux remarques faites à propos de l'entretien libre. C'est-à-dire qu'il intervient à mi-chemin entre une connaissance complète et antérieure de la situation par le chercheur, ce qui renvoie à l'entretien directif ou au questionnaire (on peut se demander s'il existe vraiment une limite entre ces deux méthodes) et une absence de connaissance qui renvoie à l'entretien non-directif. Dans ce cas, le sujet est invité à répondre de façon exhaustive, dans ses propres termes et avec son propre cadre de référence, à une question générale (le thème) caractérisé par son ambiguïté. On peut expliquer la différence existant entre l'entretien libre et l'entretien semi-directif en disant que dans le premier cas, le chercheur n'a aucun cadre de référence antérieur, ou l'oublie volontairement : dans le second cas, le chercheur a un cadre de référence antérieur, mais ne l'utilise que si le sujet oublie une partie de celui-ci.

L'entretien semi-directif est donc approprié pour approfondir un domaine donné.

L'entretien semi-directif permet en effet de redonner la parole aux personnes interrogées et est efficace dans l'acquisition d'informations inédites. Ce type d'entretien donne à l'expérience de l'acteur une place de premier plan (Blanchet et Gotman 1992). Cependant, ce type d'entretien suscite des critiques que Poupart(1997 : 201) résume bien : « Si l'entretien non-directif (ou à tendance non directif) est moins susceptible de produire un matériel qui serait le fait du chercheur, cela n'empêche pas les autres dimensions d'intervenir et ce, indépendamment de la bonne volonté et de la compétence de l'intervieweur». L'auteur fait référence aux interventions non verbales de l'intervieweur ou aux perceptions de celui-ci et de l'interviewé à travers leurs interactions en lien avec leurs caractéristiques sociales susceptibles d'avoir une influence sur le discours de l'interviewé.

L'objectivité sans faille est impossible à concevoir. Nous avons tenté, dans la mesure du possible, dans le cours de l'analyse des résultats, de tenir compte de ces limites et d'en rendre compte, le cas échéant.

2.7 Présentation de la consigne de prise de contact

Nous avons reçu les adolescentes qui participaient à notre recherche dans un bureau des Centres jeunesse de Montréal et ce, souvent à partir de 16 : 30. Les adolescentes pour la plupart appréciaient ce moment où elles étaient entièrement disponibles. Le local que nous avons utilisé était sobre : il y avait une table ronde et deux chaises. Elles avaient la possibilité de se choisir un breuvage au moment de leur arrivée et de fumer la cigarette pendant l'entretien. À notre grand étonnement, la plupart des adolescentes ne réagissaient pas à l'utilisation du magnétophone. La plupart se sont présentées seules au rendez-vous. Dès l'arrivée de l'adolescente, nous avons conversé avec elle afin de la mettre à l'aise et dès qu'elle se sentait prête à commencer nous présentions la consigne de prise de contact.

Bonjour X. Mon nom est Céline Grégoire. Je suis étudiante à la maîtrise à l'École de criminologie de Montréal. Je te rencontre, car ton nom m'a été suggéré par Y. L'entretien peut durer une heure à une heure et demie environ. Il est confidentiel et anonyme.

En gros, je cherche à savoir comment ça se passe pour les filles dans un gang de rue. Si tu n'as pas d'objection, j'utiliserai un magnétophone, ce qui me facilitera la tâche en m'évitant de prendre continuellement des notes. Comme l'entretien est anonyme, j'aimerais que tu te choisisses un nom fictif que j'utiliserai pendant l'entrevue.

2.8 Présentation de la consigne de départ

En ce qui a trait à la consigne de départ lançant l'entretien semi-directif, voici ce que nous disions à l'interviewée : « Tu peux dire tout ce qui te passe par la tête, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, ce que je désire, c'est connaître ton point de vue. Parle-moi de comment cela se passe dans un gang quand on est une fille ? La plupart des adolescentes répondaient spontanément. Cependant, nous avons dû utiliser des techniques telles que :

- les techniques classiques qui réfèrent à l'usage d'expressions brèves : Je vois, oui, etc. ;
- l'utilisation du procédé de l'écho ou du miroir qui signifie pour l'intervieweur de répéter un mot ou un groupe de mots afin d'encourager l'interviewé à poursuivre ou à approfondir son idée ;
- la formulation de demandes neutres qui vise à obtenir des informations additionnelles. À titre d'exemple : pourrais-tu m'en dire davantage à propos de... ?

L'utilisation du silence favorisait la réflexion chez les adolescentes participant dans le cadre de notre étude (Ghiglione et Matalon : 1978). Un grand nombre d'adolescentes participant à notre recherche nous a affirmé ne pas être à l'aise avec une question ouverte, certaines d'entre elles ont affirmé préférer répondre à des questions précises, car elles perdent le fil ou elles ont peur d'oublier de tout dire sur un sujet.

2.9 Présentation des sous-thèmes

Si l'interviewée n'abordait pas les thèmes suivants : processus d'affiliation, rite d'initiation, motifs d'adhésion dans un gang de rue, rôle attribué aux filles, processus de désaffiliation, statut des membres féminins, activités dans un gang de rue et, finalement, la perception de l'interviewée à l'égard du discours des intervenants quant au fait qu'elles sont pour certaines d'entre elles victimes, nous abordions ces sujets à la toute fin de l'entretien. Afin de s'assurer que les thèmes soient abordés, nous avons utilisé une grille de thèmes permettant de compléter les informations manquantes et ce, à la toute fin de l'entrevue.

Une fiche signalétique est remplie en fin d'entrevue afin d'éviter que s'installe dès le départ un mode question-réponse duquel il est difficile de sortir par la suite. On retrouve dans la fiche signalétique des données socio-démographiques, des données sur le gang de rue, des données sur la vie familiale, scolaire et sociale et l'histoire migratoire.

2.10 Procédure de contrôle

Afin de s'assurer que le texte colle à la réalité des filles, nous avons soumis notre mémoire à douze personnes issues de différents milieux : intervenants aux Centres jeunesse de Montréal, policiers, adolescentes ayant participé à notre recherche et parents. Ainsi les commentaires recueillis ont permis de clarifier davantage ou d'ajouter des thèmes à notre étude.

2.11 Analyse du matériel

La retranscription intégrale du discours des interviewées a précédé le travail d'analyse. Nous avons lu et relu notre matériel dans le but de nous en imprégner. Au cours de ces lectures, nous avons produit des notes analytiques inscrites dans une marge prévue à cet effet.

Nous avons procédé à l'analyse en deux étapes, soit une analyse verticale, c'est à dire une analyse de chacune des entrevues prise pour elle-même, et à une analyse horizontale (parfois nommée transversale) des entretiens (Ghiglione et Matalon ; 1978).

L'analyse verticale nous a permis de constater si les sous-thèmes préétablis dans la grille de cueillette de données se retrouvaient dans chacune des entrevues et d'identifier de nouveaux thèmes qui émergeaient des entretiens, lesquels étaient repris dans le cadre des entretiens suivants, si nous jugions qu'ils méritaient d'être explorés systématiquement.

Par la suite une analyse transversale des 13 entretiens a été effectuée, ce qui nous permettait de situer les entretiens les uns en rapport avec les autres, de ressortir les thèmes convergents, divergents, récurrents et, exceptionnellement, des expériences significatives.

Finalement, nous avons procédé au découpage de nos entretiens en lien avec les différentes catégories issues de notre matériel, élaborant alors notre schéma d'analyse thématique du matériel d'entretien

2.12 Limites de la recherche

Une première limite de notre recherche concerne le critère voulant que ce soit l'adolescente qui se définisse comme étant un ex-membre ou membre de gang de rue. Étant donné que certaines adolescentes se sont identifiées comme étant des membres qui, sans être membres ou ex-membres côtoyaient les gangs, nous croyons que ce critère amenait de la confusion, quoiqu'il nous ait permis de prendre conscience de l'existence de la « périphérie du gang » où se situent plusieurs filles. Le sens donné à « côtoyer » par les adolescentes signifie qu'elles fréquentent un gang de rue, mais ne se perçoivent pas comme étant des membres actifs.

Par ailleurs, nous avons à faire comprendre aux personnes qui nous réfèrent des adolescentes dans le cadre de notre recherche qu'il appartenait aux adolescentes de se définir comme étant membres d'un gang de rue ou ex-membres d'un gang de rue et non aux personnes qui réfèrent de le faire. Nous pensons que cette consigne a été bien suivie.

Une seconde limite de notre étude est en rapport avec le critère « origine ethnique ». Les données recueillies en lien avec l'origine ethnique nous ont permis de vérifier si les membres des gangs de rue ont tendance à s'associer avec des membres issus de mêmes communautés culturelles ou, au contraire, de plusieurs origines ethniques. Cependant nous n'avons pas tenu compte de cette dimension dans nos analyses pour deux raisons. D'une part il est ressorti de nos entretiens que certains gangs ethniques se spécialisent dans la perpétration de délits tels la fraude et le proxénétisme. Le danger dans l'utilisation de ces données est d'associer un délit à une ethnie et ainsi perpétuer un préjugé tout en discriminant une communauté culturelle. D'autre part, pour bien cerner l'influence de l'ethnicité dans la formation des gangs, leurs activités et la place qu'y occupent les filles, il aurait fallu connaître à fond la question de l'identité culturelle, ce qui dépassait largement le cadre de ce mémoire

Par ailleurs, la présente recherche nous a permis de cerner le point de vue d'un segment de la population des membres féminins des gangs de rue. Il ne faut cependant pas oublier que l'affiliation à un gang de rue est transitoire chez la plupart des adolescentes et que les gangs de rues évoluent, de sorte que ce qui était hier n'est pas nécessairement ce qui est aujourd'hui.

Enfin, il est apparu, dans le cours de la cueillette des données, que les filles ont tendance à parler davantage du gang en général, des autres filles dans le gang plutôt que de leurs propres expériences. Dans ce dernier cas, il est toutefois difficile de dire s'il ne s'agit pas, parfois, de leur propre expérience relatée sous le couvert d'une autre. Quoi qu'il en soit, notre intérêt était de connaître l'expérience vécue par les filles au sein des gangs. À ce titre, il nous importait peu de savoir à quelle fille précisément appartient chacun des récits qui nous sont faits. Leur narration est, dans tous les cas, source de connaissance dans le cadre de la présente étude.

CHAPITRE 3

REGARD ET PERSPECTIVES DES ADOLESCENTES AU SEIN DES GANGS DE RUE

Dans ce chapitre, nous présentons et analysons différents aspects associés au récit des adolescentes dans un gang de rue tout en demeurant fidèle aux perceptions des adolescentes dans le cadre de notre recherche.

3.1 Rappel de quelques informations générales

Rappelons que l'âge des treize participantes à cette recherche varie entre 14 et 18 ans, la moyenne d'âge se situant à 15 ans. Sept d'entre elles sont d'origine québécoise, deux d'origine haïtienne, une d'origine cubaine, une d'origine française, une d'origine laotienne et une d'origine thaïlandaise.

La plupart des adolescentes ont eu leurs premiers contacts avec les gangs de rue dans les arcades et les écoles, les autres dans les métros, les parcs, dans les maisons de jeunes et dans des centres de loisirs.

La majorité des adolescentes rencontrées dans le cadre de notre recherche étant en secondaire II lorsqu'elles ont côtoyé un gang de rue pour la première fois. La moyenne de durée d'affiliation de celles-ci est d'un an et trois mois. La durée d'affiliation la plus courte est de deux mois et la plus longue est de trois ans. La plupart des adolescentes, au moment de la recherche, ne sont plus affiliées à un gang de rue sauf une. Il apparaît ainsi que l'affiliation d'une adolescente dans un gang de rue est généralement transitoire : il s'agit en fait d'un phénomène passager.

3.2 Les caractéristiques du gang de rue selon les filles

Les adolescentes interrogées identifient certaines caractéristiques qui définissent pour elles un gang de rue et qui le distinguent d'un groupe d'amis. Le gang se caractérise en effet par l'appropriation d'un territoire, un secteur que le gang s'approprie :

Hum ! Ils cherchent plus de troubles, c'est genre eux-autres, ils ont leur territoire. Love 15 ans

D'abord, un gang de rue c'est un groupe fermé. Leur inaccessibilité est une police d'assurance contre l'intrusion et le démantèlement dont il risque de faire l'objet par la police. Le gang défend son territoire, car cela lui assure l'exclusivité de ses activités sociales et criminelles dans un secteur :

Parce que c'est un groupe fermé. Tempête 16 ans

Puis, un gang se caractérise par la perpétration de délits que l'on peut qualifier de fréquents et de sérieux, dont certains présentent un caractère violent :

Il faisait des vols, des fraudes de cartes de crédit et des vols à l'étalage. Siamoise, 16 ans

Bien, ils prennent de la drogue, puis ils volaient des chars, ils faisaient des mauvais coups, des affaires de même, ils taxaient du monde. Creasy, 15 ans

J'ai appris que la plupart d'eux-autres, ils faisaient des vols qualifiés puis tout. Ils faisaient de la fraude puis ils vendaient genre des grosses quantités (de drogue). Barbie, 15 ans

Il y en a plein qui s'entretuent là-dedans, ce sont des gangs ! Ils s'entretuent puis ils volent des chars. Tu sais il y en a qui sont recherchés puis il y a du monde qui sont en fugue. Il y en a qui ne se gênent pas pour sortir leurs armes. Love 15 ans

À force d'être avec lui, je me suis rendue compte qu'il désirait les filles qu'il cruzait, des filles puis baisait avec elles même si les filles ne voulaient pas. Siamoise, 16 ans

Finally, certain street gangs distinguish themselves from the opinion of adolescents encountered by displaying signs and by using nicknames :

S'il y a les symboles, souvent, pour les C.D.P. les bandeaux bleus, les gars de Rivière-des-Prairies c'est le bandeau rouge, St-Michel c'est je crois vert ou orange, ce sont des bandeaux de couleur. Love 15 ans

Les bandeaux cela désigne leurs ennemis, tout de suite quand ils voient une couleur c'est comme le taureau, dès qu'il voit rouge, il voit que c'est l'ennemi. Miaw, 16 ans

Je vais utiliser un surnom s'il y a quelque chose qui se passe, comme ça il ne pourra pas me retracer. Il ne sait pas mon nom, car ils ne savent pas ma véritable identité. Il y a moins de risque que tu te fasses prendre. Jade 15 ans

Voilà en somme ce qui, pour les jeunes filles rencontrées, distingue les gangs de rue d'un groupe d'amis. Selon plusieurs adolescentes, il s'agit du contrôle d'un territoire, et de la perpétration de délits que l'on peut qualifier de sérieux, dont certains revêtent un caractère violent avec l'usage d'armes. Accessoirement, le recours à des signes distinctifs permettrait d'affirmer l'appartenance aux gangs.

3.3 Le territoire

Du récit des jeunes filles que nous rencontrons, il ressort pour les membres de gangs de rue que le territoire représente un endroit que le groupe s'approprie et ce, pour des raisons diverses. Un métro, une arcade, un parc ou une école peuvent faire l'objet d'un contrôle par un gang de rue :

Le territoire c'est comme le métro, peut-être ce n'est pas un territoire, mais c'est souvent aux alentours des métros, des arcades, des affaires comme cela. Oui, des billards. Tu sais des endroits où ils peuvent aller se réfugier. Fauve 16 ans

C'est une zone que le gang s'approprie :

C'est comme un chien pour faire son territoire, il va aller pisser un tag. Angel 15 ans

On s'identifie parce que dès que tu choisis, on va dire tu te tiens au parc on chill. Océane 18 ans

C'est un lieu de reconnaissance pour les membres : l'appropriation d'un territoire permet aussi au gang de rue de s'attribuer de manière illicite un espace où les membres vont vaquer à leurs activités à caractère économique, criminel et social, tout en défendant ce territoire dans l'optique de s'assurer l'exclusivité :

C'est important pour eux, c'est là qu'ils mènent la business. Ébène 16 ans

Le territoire c'est pour être plus fort. Cela sert à dire pour eux-autres cela c'est mon territoire, personne ne peut le dépasser si c'est du monde de l'extérieur. Nikita 14 ans

C'est un espace découpé, fermé à ceux qui n'appartiennent pas aux gangs. Certains gangs de rue paieraient une zone, pour s'en assurer l'exclusivité, à titre d'exemple, dans les raves afin de procéder à la vente de stupéfiants :

Il fallait qu'ils paient \$700.00 pour y faire de la vente. Barbie 15 ans

Dans un quartier, il va y avoir un chef, un gang. Il ne peut pas y en avoir deux ! Il va y en avoir juste un. Puis le territoire sert à délimiter « cela c'est notre bord, si tu viens faire de la vente de drogue de ce côté, on va t'attaquer, car tu es sur notre territoire ». Ébène, 16 ans

Un territoire peut parfois devenir une scène sanglante où le gang affirme sa suprématie :

Tout le monde est au courant de ce qui se passe. S'ils voient quelqu'un de pas légal, mais j'ai entendu dire, je n'étais pas là, qu'il y a 11 personnes qui se sont fait battre puis il y en a un qui s'est fait piler dessus par un char. Parce qu'eux-autres, ils n'étaient pas légaux puis ils n'avaient pas d'affaire là. Barbie 15 ans

Ainsi le territoire peut être mobile. En effet, les membres se déplacent et ce, dans le but d'éviter d'être arrêtés :

Ils changent tout le temps de territoire. Puis quand ils se tenaient à la Place des Arts, la police était tout le temps après eux. Siamoise 16 ans

Ce faisant, le territoire paraît protéger les membres d'un gang :

Leur territoire c'est là qu'ils sont plus protégés, c'est là qu'ils ont la protection du groupe. Ébène 16 ans

En définitive, l'appropriation d'un territoire serait une particularité inhérente aux gangs de rue et les adolescentes sans exception confirment son existence et sa légitimité. Occuper un territoire, le défendre concourait à développer un sentiment d'appartenance très fort pour les membres d'un gang de rue.

3.4 Le recrutement

Selon ce qu'en disent les jeunes filles rencontrées, les gangs de rue utilisent principalement une stratégie de séduction auprès des recrues féminines afin de les amener à s'affilier à un gang :

Il va commencer à t'adoucir, à gagner ta confiance : « Ah ! Tu sais je t'aime, je suis intéressé à toi ou bien tu es belle ». Puis ce qu'ils vont faire beaucoup, c'est qu'ils vont trouver ton point sensible. Ils commencent toujours de la même manière : le "cruzage". Jade 15 ans

Ah ! Ils vont toujours lui trouver des petits noms, la convaincre sans dire : "Tu veux danser". Puis un moment donné, ils vont dire : "On se revoit genre dans un club". Ils vont la voir danser. Ils vont essayer de l'inciter de cette manière-là. Ils lui donnent beaucoup de compliments. Nikita 14 ans

Non seulement cette tactique de séduction en particulier est utilisée abondamment, mais, en outre, elle constitue un leurre sur la nature d'un attachement, ce qui apparaît difficilement détectable pour l'adolescente qui en fait l'objet. Il faut du temps à l'adolescente afin d'accepter qu'elle ait été l'objet d'une supercherie. Elle croyait avoir établi un lien amoureux.

Certains gangs utilisent une stratégie plutôt amicale similaire à celle présentée par Jankoski (1991) : une amie ou une connaissance participe à la découverte de ce qu'est un gang de rue pour le membre aspirant :

Bien moi au début c'est comme, je me tenais à l'arcade puis on se tenait souvent là. C'est comme cela que l'on a connu des personnes qui étaient dans les gangs. Fauve 16 ans

Tu te fais amie, tu commences à te tenir avec des filles qui se rattachent aux gars, genre on sort avec des gars. Angel 15 ans.

Bien moi, j'ai rencontré une fille elle était vraiment intelligente. Je ne sais pas, j'étais attirée par elle. Je ne sais pas pourquoi ! Alors, elle avait vraiment l'air normal, elle parlait comme des adolescents normaux. Mais, j'ai commencé à la connaître un peu plus. Elle battait du monde, puis elle leur retirait plein de cash avec ses amis genre. Elle avait un groupe d'amis.
Tempête 16 ans

D'autres gangs emploient un intermédiaire féminin qui a pour fonction principalement de recruter et qu'ils vont parfois rémunérer :

Le début comment ils rencontrent, c'est souvent par des intermédiaires. Dans un gang, tu as toujours une personne qui ne fait pas partie du gang et qui recrute. Oui, je pense plutôt, qu'elle est payée pour cela, pour recruter, car les filles ont plus d'affinité entre elles.
Ébène 16 ans

Les centres de réadaptation représenteraient un secteur prolifique pour les intermédiaires chargés de recruter des mineures :

Oui, parce qu'une fille qui sort, qui était dans un gang, elle rentre dans un centre d'accueil. Des filles innocentes, elles ne savent pas c'est quoi un gang. C'est comment ? Puis elles vont te parler comme si c'était une bonne chose puis la personne innocente va dire : « Ah ! Cela doit être le fun ! Est-ce que je pourrais aller regarder ? » Fait qu'elles vont arranger cela au centre quand elles partent en sortie ou bien ... toujours ils vont s'arranger. Puis, il y en a le plus souvent qui vont parler de cela pour que tu ailles danser.
Miaw 16 ans

Finalement, certains gangs créent une obligation pour l'adolescente à qui ils ont fourni une aide. Cette stratégie est comparable à la stratégie coercitive développée par Jankoski (1991).

L'adolescente n'a alors pas le choix de s'affilier, car déjà elle doit s'acquitter d'une dette contractée sans se douter au départ qu'il y avait un prix à payer :

Pour ce que je t'ai donné et bien tout ce que l'on a fait pour toi, il faut que tu nous rembourses. Puis là, tu commences à faire partie du gang. Ébène 16 ans

Il me disait : "Tu sais on te paie la traite puis tout. Bien il va falloir que tu te trouves un travail". Puis là, comme je te le disais, il m'avait conseillé de dealer, mais j'ai dit non. C'est après cela que cela a commencé à se détériorer, j'avais des pressions. Bien tu sais : « Trouves-toi de quoi à faire puis fais-toi du cash ». Un moment donné j'ai cru comprendre le message, ce qu'il voulait dire. Barbie 15 ans

Cela commence plutôt par : « Tu sais je t'aime. je t'ai donné de l'argent puis je t'ai aidé quand tu avais des problèmes ». Puis là, elle va commencer à le croire vraiment. C'est toujours par le sentiment qu'ils commencent à prendre une fille. Ébène, 16 ans

3.5 Les motifs d'affiliation

La majorité des adolescentes invoquent le besoin de protection afin de justifier leur affiliation à un gang :

C'est des filles qui ont besoin de sécurité souvent qui sont là-dedans parce qu'elles pensent qu'eux-autres, ils vont tout le temps être là pour elles. Love 15 ans

Moi, je me tenais dans un gang parce qu'à chaque fois que je faisais quelque chose, je savais que les autres étaient toujours derrière moi, tu sais comme dans mon dos. C'est comme tu as des ennuis, tu as un back derrière toi, tu as un back up tout le temps.. Tu te retrouves toujours avec le même monde. Angel 15 ans

C'est cela, le back, moi je protège mes arrières, eux aussi me protègent. Fauve 16 ans

C'est comme genre, si tu as un problème avec quelqu'un, eux-autres ils sont toujours là ! Creasy 15 ans

Notre back, notre dos puis aussi on se sent bien avec eux, on niaise. Océane, 18 ans

Ainsi, les adolescentes auraient l'impression que le gang de rue les protège contre une menace, qu'elle soit réelle ou potentielle.

D'autres allèguent qu'être dans un gang permet d'agrandir leur cercle d'amis :

Tu as beaucoup d'amis, tu rencontres plein de monde pour avoir du plaisir. Océane, 18 ans

J'avais plus d'amis, car ils savaient que je me tenais avec eux, puis que j'avais un chum qui se tenait avec eux. Creasy 15 ans

De fait, à l'adolescence, l'appartenance à un groupe apparaît comme une manifestation naturelle qu'il s'agisse d'un gang ou d'un groupe d'amis (Robert et Lascoumes, 1974 ; Le Blanc, 1991 ; Fize, 1993 ; Spergel, 1995 ; Douyon, 1996 ; Hamel et coll., 1998). Il s'agit là d'un besoin que le gang semble, dans certains cas, seul à pouvoir combler.

Finalement, bien que plus rare, certaines filles motivent leur affiliation à un gang par la recherche du plaisir, à cause de leur colère ou lié par un intérêt économique : (Hamel et coll., 1998) :

On traînait dans les rues, on allait dans les arcades, dans les party, genre on fumait, on buvait. On faisait la fête chaque jour, on ne rentrait jamais à la maison. Lune 16 ans

Moi, j'aimais l'ambiance, tu as beaucoup d'amis, tu rencontres plein de monde pour avoir du plaisir. On se fait du fun ensemble, on s'amuse. Océane 18 ans

Tu sais, j'étais un peu révoltée, cela me tentait. Tu sais ma rage, il fallait qu'elle sorte. J'aimais cela me battre, j'aimais cela faire des coups. Moi, j'aimais cela, pour moi cela m'intéressait. Je me suis dit : "Personne ne va me faire chier". Fauve 16 ans

Pour moi, je m'en allais avec eux-autres puis je m'en vais me faire du fun, cela a commencé de même. Barbie 15 ans

Il donne (le chef) de l'argent, il y en a que leurs familles sont super pauvres. Pour eux, c'est le seul moyen de gagner de l'argent pour sortir. Jade 15 ans

C'est dire que les motifs d'affiliation à un gang de rue ne diffèrent pas fondamentalement que l'on soit une fille ou un garçon (Brown, 1977 ; Harris, 1988 ; Horowitz, 1990 ; Vigil, 1990 ; Jankoski, 1991 ; Johnstone, 1991 ; Vigil et Long, 1991 ; Bynum et Thompson, 1992 ; Cromwell, Taylor et Palacio, 1992 ; Mathew, 1993 ; Vigil, 1993 ; Arpin, Dobois, Dulude et Bisailon, 1994 ; Joe et Chesney-Ling, 1995 ; Lanctôt, 1995 ; Spergel, 1995 ; Douyon, 1996 ; Sachs, 1997 ; Hamel, Fredette, Blais et Bertot, 1998 ; Grégoire, 1998).

Ces motifs d'affiliation ont plusieurs significations, ils donnent l'impression aux adolescentes comme aux adolescents de détenir un pouvoir, d'être quelqu'un et, surtout, d'être reconnues. S'affilier à un gang peut être pour quelques adolescentes un processus dans leur devenir et dans leur quête d'identité. Être admise dans un gang origine du désir de l'adolescente aspirante d'être acceptée au sein de ce groupe.

Selon Fize :

Le regroupement nous le savons est un phénomène caractéristique de l'adolescence. Il a plusieurs sens. Il est d'abord le refus, mise en parenthèse, de la vie familiale et scolaire, des contraintes quotidiennes. Il traduit ensuite la volonté de se séparer des repères anciens (1993 : 136).

3.6 L'initiation

Le processus d'affiliation est un processus variable. Un grand nombre d'adolescentes allègue l'existence d'une initiation tandis qu'un faible nombre contredit cette réalité :

Il faut qu'il y ait une initiation obligatoire. Il faut voir si elle est capable de se battre, elle doit se défendre. C'est comme cela que nous on sait, si une bataille arrive, on sait qu'elle est capable de se défendre puis nous défendre. On va voir son comportement. Ok ! C'est pour cela qu'on doit initier. Bien c'est normal, tu arrives, tu fais hum ! Je veux faire partie de cela, tu aimes l'ambiance, tu dis je vais m'initier puis ils t'initient, ils te battent pour t'initier. Océane 18 ans

Elles te font passer des tests, piquer des trucs. C'est toute une question d'attitude aussi. Tempête 16 ans

Tu arrives, tu es acceptée comme cela, tu donnes des cigarettes, tu te fais des amis. Il faut donner des preuves, il faut être généreux. Il faut qu'on arrive à parler. Il faut supposons que j'aille avec une autre fille, qu'elle voit que je suis intelligente. Angel 15 ans

Il faut qu'ils aient confiance en toi, que tu sois prête à faire beaucoup de choses, tu sais que tu n'as pas peur. Elle, il faut qu'elle s'intègre dans toutes les choses qu'il y a à faire. Fauve 16 ans

Oui, si tu es capable d'endurer le PY, il faut que tu sois assez fort. Il faut que tu sois capable de faire des gestes que pas n'importe qui pourrait faire. Nikita 14 ans

Mais normalement, tout le monde est accepté, c'est souvent comme cela, dès que tu dis : « Je veux être dans votre gang ». Ils vont dire : « On va te faire une initiation ». Love 15 ans

Bien nous on n'a pas vraiment fait d'initiation. Angel, 15 ans

Un grand nombre d'adolescentes racontent avoir fait l'objet comme initiation de ce qu'elles qualifient comme étant un PY (prononciation en anglais). Le PY consiste pour la recrue à être battue par plusieurs membres du gang pendant quelques secondes :

C'est comme tout le monde la frappe pendant 30 secondes, tu peux t'imaginer ! Angel 15 ans

Puis là elle te bat dans un "one to one" puis là le monde qui sont dans le gang fait un PY genre, ils te sautent tous dessus puis même des fois il y a des gars qui embarquent. Love 15 ans

Le PY n'est pas utilisé uniquement par les gangs de rue. En effet, il arrive que le PY se déroule dans le contexte d'un anniversaire d'un adolescent par exemple :

Il y a des PY dans des fêtes comme si c'était ma fête aujourd'hui, on va me faire un PY, on va me donner des coups de poings et tout cela. Miaw 16 ans

L'initiation lorsqu'elle existe varierait toutefois d'un gang à l'autre. Les filles aspirant à devenir membres peuvent être battues, être amenées à perpétrer un délit, à se soumettre à un rituel, ou exceptionnellement, avoir une relation sexuelle avec un membre ou plusieurs membres masculins :

Puis là, ils ont fait une initiation. C'est comme ils ont brûlé ma main. C'est comme une cicatrice pour que tout le monde te reconnaisse. Il y en a c'est autre chose, battre ou il faut que tu ailles battre quelqu'un d'autre. Fauve 16 ans

Bien soit qu'il faut que la fille se batte avec quelqu'un, soit qu'elle" jacque" quelqu'un, faut qu'elle fasse genre quelque chose d'illégal, soit qu'elle se bat avec quelqu'un, faut qu'elle fourre avec un tel. Love 15 ans

Si tu veux rentrer dans un gang, mais que c'est un gang de filles, c'est comme il faut que tu te laisses battre, tu te laisses faire ou bien, avec les gars, tu te fais ammancher par tous les gars. Ammancher, tu couches un par un avec les gars, c'est comme soit que tu couches un par un avec les gars. Puis si tu es avec les gars, c'est comme soit que tu couches avec eux-autres ou bien tu leur joues des jeux comme si, par exemple, ils voulaient prendre quelqu'un, tu t'en vas cruiser la personne, mais comme tu lui dis quand il vient à telle place. Miaw 16 ans

Un nombre considérable d'adolescentes explique que l'initiation vise à s'assurer que la candidate possède certaines qualités qui sont nécessaires à l'éligibilité d'un membre dans un gang :

Tu sais, elles doivent prouver leurs forces. Puis pour faire partie d'un gang, il faut que tu sois considérée comme un genre de fille qui sait se battre comme un gars. Ébène 16 ans

Il faut que tu sois chiante par exemple. C'est vraiment le caractère qu'elles ont besoin. C'est le groupe qui te juge. Il faut que la majorité m'accepte en tout cas. Tempête 16 ans

Plusieurs adolescentes confirment l'existence de l'initiation et sa légitimité, car pour elles, en fait, elles certifient le statut en tant que membres du gang.

3.7 La hiérarchie

La première question que l'on se pose en ce qui a trait à la hiérarchie dans un gang est : Est-ce que cela existe ? D'abord, la majorité des adolescentes reconnaissent l'existence d'un chef dans leur gang. La fonction de chef est exercée exclusivement par un membre de sexe masculin :

Tu ne vas jamais voir une fille à la tête d'un gang..., mais elles sont toujours dominées par le chef. Ébène 16 ans

Ensuite, le chef est celui qui, selon la plupart des adolescentes, régit le groupe et commande :

Parce que c'est sûr que dans un gang, il va y avoir quelqu'un de plus haut qui va contrôler pour gérer. Comme le chef, il a plus de pouvoir, il peut décider » : Ok ! Tu vas devoir faire cela, tu vas aller à telle place". Puis lui, c'est plutôt comme il ne se laissera pas marcher sur les pieds, jamais ! Il sait que c'est un homme qui a du pouvoir. Il contrôle tout le monde. Puis let's go, tout le monde a peur de lui, parce que lui a beaucoup d'argent. Jade 15 ans

C'est juste, nous on savait qui est tough, qui va respecter, on sait que le chef est chef ! Océane, 18 ans

Il va être plus porté à demander comme au plus bas niveau parce qu'il se foute d'eux-autres-là. Jade 14 ans

Finally, he will be seconded by members to whom he delegates a part of his authority in order to ensure that things get done. In the end, the executors are situated even lower in the hierarchy :

Parce que c'est sûr dans un gang, il va y avoir quelqu'un de plus haut, qui va contrôler pour les gérer. Puis il y a toujours comme du monde plus haut, puis il y en a encore beaucoup plus haut, puis comme ceux qui sont beaucoup plus bas, ce sont eux qui vont faire des petits travaux. Jade 15 ans

Eux-autres ils ne dealaient pas, ils prenaient du monde pour qu'eux-autres aillent dealer puis ce sont les trois qui empochaient l'argent. Barbie 15 ans

Members who are described as being executors have a role that would be limited to following the orders of influential members within the gang. They would be little respected by members occupying a superior status within the gang :

Tu sais, il y en a des plus hauts, puis les plus hauts se servent des plus bas, pour qu'eux-autres ils ne se fassent pas poigner. Mais l'affaire, c'est tout lui qui va se faire le cash puis il les arnaque un peu, les plus faibles, ils se font bouffer. Love 15 ans

Mon chum, il roulait pour quelqu'un d'autre qui travaillait pour quelqu'un d'autre, le gros boss. Le boss à mon chum bientôt il s'en allait pour avoir sa batche pour aller dans les Strikers (motard). Eux-autres, ils ne dealaient pas, ils prenaient du monde pour qu'eux aillent dealer, puis ce sont les trois qui empochaient de l'argent. Barbie 15 ans

In light of these proposals, one cannot deny the existence of a hierarchy in what is said about street gangs. But this structure appears to be quite organized.

À l'intérieur de la structure du gang, il existe des prescriptions qui émanent de l'autorité du noyau dur auxquelles les membres ne doivent pas déroger. Une des règles principales est la loi du silence afin de s'assurer de la loyauté du membre. On exige auprès de chacun des membres qu'il dissimule l'existence ainsi que tout ce qui se rapporte au gang de rue :

Il y avait une notion de secret, tu ne peux pas en parler à tout le monde. Bien, je savais qu'il ne fallait pas que j'en parle à personne. Creasy 15 ans

Oui, on m'a dit souvent cela "tais-toi" parce que sinon eux-autres étaient pour être dans la merde, puis se faire buter. Barbie 15 ans

Une fille qui mange le coup, tu fermes ta bouche, tu ne peux rien faire. Ébène 16 ans

Je ne sais pas, elles avaient peur que je dise des affaires. On dirait qu'elles ne me considéraient pas. Mais, il y avait une fille là-dedans qui faisait affaire en tout cas dans sa famille, cela la suit. Elle voulait venir dans le top. Tu sais, elle racontait des affaires puis si cela se sait, elle disait : On peut se ramasser dans la merde. Barbie 15 ans

Cette obligation est accompagnée de menaces de représailles pour le membre qui oserait défier cette règle absolue :

Tu gardes le silence, puis on ne t'approche pas, puis si un jour on sait que tu parles, on va fermer ta gueule puis à tes 18 ans, tu ne seras plus avec la DPJ. (Direction de la protection de la jeunesse), puis on va te faire prendre un autre chemin, si on sait que tu ouvres ta gueule. Ébène 16 ans

Les autres règles sont la fidélité du membre au gang de rue, le respect du territoire et d'un code d'honneur. Le respect du territoire signifie que le gang doit protéger et défendre le territoire qu'il occupe contre les intrus, les gangs rivaux et s'assurer de l'exclusivité du territoire et des activités sociales et criminelles liées au gang de rue. Occuper un territoire pour un gang de rue, c'est exister. Finalement, le code de l'honneur se retrouve spécifiquement dans les règles qui régissent les batailles :

On ne peut pas battre une fille parce qu'elle nous regarde croche ou quelque chose. C'est parce qu'elle a fait quelque chose de grave envers moi ou envers mes amis. Puis en premier si c'est le problème de mon amie, elle va le régler, mais s'il y a d'autre chose, d'autre monde qui embarque, c'est l'autre, le gang qui va embarquer aussi. Il faut toujours être sûr que c'est un contre un. Tu sais, on va dire quelqu'un a un problème avec nous, on va dire que c'est notre problème. C'est moi qui vais l'arranger, mais si l'autre personne apporte du monde, c'est mon gang qui va être là. Sinon, c'est toujours un contre un.

Océane 18 ans

Ainsi un combat loyal entre deux individus est une valeur importante au point de vue moral pour plusieurs gangs de rue.

3.8 La place des filles dans la hiérarchie

La place qu'occupent les membres féminins au sein d'un gang de rue peut être qualifiée d'accessoire et de secondaire. De la majorité de nos entretiens, il ressort que les filles ne sont pas acceptées comme des membres à part entière. Elles-mêmes se disent des membres en périphérie. Précisons qu'être en périphérie signifie qu'elles ne sont pas des membres intégrés entièrement dans l'organisation du gang, dans les activités criminelles et dans le quotidien.

Les adolescentes membres jouent donc un rôle accessoire au sein de la structure du gang. Quand elles participent aux délits, elles ont une fonction d'auxiliaire :

Parce que des fois, ils voulaient faire des vols à l'étalage. Ils demandaient aux filles d'aller cruzez les gars d'en avant puis pendant ce temps-là, ils en profitaient. Bien, c'est comme aussi tu sais quand ils vont battre une personne ou quand ils volent des autos, la plupart du temps ce sont les gars qui y vont. Et les filles, elles restent autour. Elles checquent s'il n'y a pas quelqu'un qui arrive. Aussi, si quelqu'un arrive il faut aller lui parler pour ne pas qu'il aille là ! Fauve 16 ans

La plupart des membres féminins que nous avons interrogés nous indiquent qu'il existe deux possibilités en ce qui a trait à l'acquisition d'un statut pour les filles qui adhèrent dans un gang : soit le haut niveau et le bas niveau.

Le haut niveau est lié à l'existence d'une relation amoureuse entre un membre féminin et un membre masculin, ce dernier occupe une fonction importante au sein du gang :

Bien, nous-autres on était comme bien, ils s'occupaient de nous-autres dès qu'il y avait quelque chose. Ils nous le donnaient tout de suite. Genre si on avait un problème quelque chose nous-autres, on était des princesses là-dedans. Mais les filles c'est parce qu'elles sortaient avec un gars là-dedans. Creasy 15 ans

Celles qui sont respectées, les gars savent que cette fille elle sait tenir sa langue ou bien qu'elle peut sortir avec un gars qui est super respecté. Jade 15 ans

Ils étaient super gentils, mais comme quand j'avais besoin de quelque chose, ils étaient toujours là pour moi. Quand je manquais de cigarettes, ils m'emmenaient tout le temps des paquets de cigarettes ou n'importe quoi. Si je devais manquer de quelque chose à manger, n'importe quoi, ils étaient toujours là ! Siamoise 16 ans

Le bas niveau est associé aux caractéristiques qu'occupent les membres féminins dans le gang :

Il y a parfois des filles qui sont mettons qu'un gars de gang va sortir avec la fille, ce ne sera pas sa fille à lui. Cela va être la fille au gang. Elle ne va pas faire partie du gang, le gang va se servir de la fille pour leurs pulsions sexuelles. Ébène 16 ans

Puis pour eux, les filles qui sont là-dedans, ce sont des déchets, elles ne valent rien. Tout le monde les traite de salopes ! Love, 15 ans

Et semble-t-il, lorsqu'on rentre dans le gang par le bas niveau, on reste au bas niveau :

Quand tu passes par le bas niveau, tu n'es rien pour les autres. Tu n'es vraiment rien c'est comme satisfaire un désir, tu es un objet sexuel, tu restes un objet sexuel. Jade 15 ans

Parmi les membres féminins, il existe par contre une hiérarchie informelle. En effet, les membres féminins d'un gang de rue qualifient négativement ou positivement certaines de leurs consœurs :

La fille a des réputations puis tu sais elle croit, elle pense qu'elle est hot, mais dans le fond, ce que le monde pense d'elle genre » : Elle est stupide la fille". Lune 16 ans

Il y en a des correctes, puis d'autres non, des "bitch". Angel 15 ans

Somme toute, les adolescentes membres d'un gang ne peuvent aspirer à une place d'élite au sein de celui-ci. Mais aspirent-elles vraiment à occuper une fonction importante dans un gang de rue ? À première vue, les adolescentes au sein des gangs de rue forment une majorité silencieuse.

Certaines d'entre elles tentent d'accéder à un haut niveau, mais en vain, car le pouvoir est exercé exclusivement par les membres de sexe masculin. Ainsi, les filles membres d'un gang de rue seraient l'objet de machisme existant ainsi que d'une tradition où le pouvoir est exercé par le sexe masculin dans les gangs de rue. Une seule adolescente a fait partie d'un gang qui se composait exclusivement de filles, mais l'existence du gang a été de courte durée, deux mois, en raison des absences répétitives des membres aux réunions :

Il y avait une fille là-dedans qui faisait affaire, en tout cas dans sa famille cela se suit. Elle voulait venir top. Des filles oui, mais eux-autres dealaient, mais tu sais il y a un boss puis tout. Ce ne sont pas eux-autres qui contrôlaient toute l'affaire. Eux-autres, elles travaillaient pour eux. Barbie, 15 ans

Moi, j'ai connu un gang de filles, car j'étais dans un gang de filles. Juste des filles ! Ah ! cela n'a pas duré beaucoup de temps ! 2 mois parce qu'on faisait des réunions à chaque semaine, il n'y avait presque pas de monde qui venait, tout le monde s'en allait. Creasy 15 ans

3.9 Les fonctions des filles

De leur propre aveu, les adolescentes membres de gang de rue sont impliquées dans une diversité de délits. Elles se battent, elles fraudent, elles font des graffitis, elles font des vols à l'étalage dans les dépanneurs et les magasins, elles recrutent de futurs membres féminins, elles vendent de la drogue, transportent des armes, font le guet pendant que les membres masculins commettent des délits (vols d'autos ou vols dans les maisons) et quelques-unes taxent, dansent et se prostituent :

Ils peuvent lui faire faire du recrutement. Puis il y en a qui les forment pour la codification, c'est les fausses cartes. Il y en a qui ont vraiment douze cartes d'identité différentes.

Elles font de la falsification pour les cartes scolaires, puis tout le monde fait cela maintenant pour ceux qui sont hot pour se faire recruter. On gratte la partie scolaire puis on met la date que l'on veut. Tu sais, il y a des filles qui s'occupent de cela parce que tu sais, les gars, leurs mains sont remplies de pouces. Tu sais c'est délicat à faire avec une épingle, c'est pour cela qu'ils prennent une fille. Ébène 16 ans

Elles font des vols, elles peuvent faire du recrutement, soit qu'eux-mêmes elles dansent ou font de la prostitution. Il y a plein de filles, pour des gars, elles vendent de la drogue. Puis elles battent du monde. Love 15 ans

On frappait des gens qui nous regardaient croche. Lune, 15 ans.

On faisait des graffitis. Angel, 15 ans

Bien, c'est comme aussi tu sais, quand ils vont battre une personne ou quand ils volent des autos, la plupart du temps ce sont les gars qui y vont et les filles elles restent autour. Elles checquent s'il y a pas quelqu'un qui arrive. Il faut aller lui parler pour ne pas qu'il aille là. Fauve, 16 ans

Il est toutefois plutôt rare que les adolescentes dans les gangs s'arment, nous confient-elles. Le plus souvent, lorsqu'elles portent des armes, c'est qu'elles en assurent le transport pour les membres masculins. Certaines le feraient consciemment d'autres non :

Il y a des filles qui savent qu'elles portent le couteau pour le gars, il y a des filles non. Jade 15 ans

Toutefois, quelques adolescentes qui s'adonnent à la prostitution pour le gang disent ne pas avoir le choix, elles s'arment d'un couteau, dans un but de protection contre une agression éventuelle :

Elles s'armaient de jack, celles que j'ai vues. À moins qu'une fille soit vraiment montée dans leur estime alors le gars lui donne une arme. Bien, ils disent : "Si on n'est pas là, puis un gars te harcèle mettons, un gars que tu viens de te faire dans la rue, il te harcèle, tu peux t'en servir". Ébène, 16 ans.

En revanche, d'autres adolescentes ne sont pas très impliquées dans des activités délictuelles. Elles sont plus impliquées dans la vie sociale du gang. De celles-là, on dira qu'elles ne font pas partie du gang :

Cela c'est comme des amis, elles se tiennent avec eux-autres, mais elles ne sont pas dans le gang avec eux-autres. Lune 16 ans

Un grand nombre d'adolescentes affirment que plusieurs des filles seraient utilisées pour des fins sexuelles par les gangs de rue, dont certaines qui ne seraient même pas membres d'un gang.

Parfois, il est carrément question de viol :

Tu sais celles qui sont bas niveau, c'est plutôt comme, on va la faire boire, puis comme elle va être saoulée et puis pas consciente c'est là qu'ils vont se la taper. Jade 14 ans

Des fois, j'ai vu des filles qui sortaient, qui pleuraient puis tout cela. Je suis allée voir une fille, je lui ai demandé ce qui se passait! Puis là, elle m'a dit : "Lui, là, il vient juste de me violer, puis moi je ne voulais pas, je n'ai pu rien faire, j'étais toute seule". Puis là, elle m'a engueulée : "Toi, tu étais là, tu aurais pu m'aider". Elle criait, elle pleurait. Siamoise 16 ans

D'autres se prostituent et dansent :

Fais que là, la fille est allée le voir plusieurs fois. Elle se saoule à chaque fois qu'elle se rend chez lui. Elle se saoule puis à un moment donné, elle couche avec lui. Elle est vraiment sous son emprise. Il lui donne du cash, elle baise avec. Fais que là, la fille il l'oblige. C'est pas parce qu'elle a peur, c'est genre un espèce d'échange. Puis la fille, elle a peur du gars.
Tempête 16 ans

Ils pimpent, il font danser, ils font faire de la prostitution.
Nikita, 14 ans

Je me suis fait offert d'être escorte. C'est compliqué d'être escorte, eux-autres ils avaient des danseuses à eux-autres.
Barbie 15 ans

Il convient de préciser que peu d'adolescentes ont admis avoir été impliquées dans des activités de prostitution. La plupart parlent toujours d'un tiers qu'elles connaissent. À première vue, on ne peut nier l'implication des membres féminins mineurs dans des activités de proxénétisme, mais on ne peut pas non plus affirmer que toutes les filles membres d'un gang de rue sont impliquées dans ces activités. Cela dépend des activités criminelles qui caractérisent chaque gang de rue.

3.10 Les différences entre les filles et les gars

En ce qui a trait aux différences entre les membres féminins et les membres masculins, les adolescentes que nous rencontrons laissent entendre que les gangs reproduisent ces distinctions dans la place ou les fonctions qu'occupent encore les femmes par rapport aux hommes dans notre société. La fonction de chef de gang est invariablement occupée par un membre masculin. En outre, le gang se compose en majorité des membres de sexe masculin :

C'est une affaire de gars, ils n'ouvraient pas pour les filles.
Creasy 15 ans

C'est tout le temps le gars qui a le pouvoir. Miaw 16 ans

Tu ne vas jamais voir une fille à la tête d'un gang. Ébène 16 ans

Les gars commettent plus de délits que les filles et ces délits sont qualifiés de plus graves, selon les adolescentes qui ont participé à notre recherche. Ceci n'a pas de quoi surprendre, dans la mesure où il est clairement établi que, de manière générale, la participation à des agirs délictueux est plus élevée chez les garçons que chez les filles (Barthonwise, 1976 ; Bertrand, 1979 ; Biron, Gagnon, Le Blanc, 1980 ; Morris, 1987 ; Chesney-Lind, Shelden, 1992 ; Tracy, Shelden, 1992 ; Bjerregard, Smith, 1993 ; Hopkins, 1993 ; Adler, 1995 ; Joe, Chesney-Lind, 1995 ; Arpin, Dubois, Dulude, Bisailon, Heidersohn, 1996 ; Messerschmit 1997) :

Les garçons sont plus impliqués dans les activités criminelles plus mauvaises que les filles. Tous les gars, ils vont se battre avec des couteaux, mais nous on est plus calme, on se bat avec les mains. Pourquoi utiliser des couteaux si c'est juste quelqu'un qui nous regarde croche ou qui n'a pas fait grand chose de mal. Océane 18 ans

Ainsi, si plusieurs membres masculins sont armés, cela est plus rarement le cas des filles, d'autant si on exclut les situations où il est strictement question de transporter des armes pour les gars du gang. De leur côté, les membres masculins auraient tendance à s'armer en raison de leur implication dans des activités criminelles du gang et parce que leur mode de vie présente un risque de danger réel et qu'ils défendent leur territoire. Les membres masculins seraient plus à risque de représailles de la part des gangs rivaux :

Il y avait des machettes, des couteaux. Ils peuvent apporter des bats de base-ball. Angel 15 ans

Ils se promènent avec des armes à feu, des machettes, des couteaux, toutes les armes qu'ils peuvent trouver, un 45 coupé. Bien genre les gars s'ils ont des problèmes, ils vont avoir leurs armes sur eux. Love 15 ans

D'après plusieurs adolescentes, la police ferait des distinctions entre les garçons et les filles lorsqu'elle intervient. En premier lieu, les membres féminins feraient moins l'objet de vérifications et de fouilles par les policiers que les membres masculins :

On m'a demandé de vendre. Pourquoi ? Les filles se font moins arrêter par la police, elles se font moins fouiller les filles que les gars. Parce que ce sont les gars qui font de la merde. Angel 15 ans

La police fait beaucoup de stuf avec les gars quand elle voit un gars habillé en baggie ou en vagabond ou l'air criminel. Ils vont être durs avec eux. Océane 18 ans

En second lieu, les adolescentes seraient probablement perçues, à tort ou à raison, par la police comme étant peu impliquées dans des actes criminels. Selon toute vraisemblance, les adolescentes seraient moins ciblées par la police. Ainsi, malgré leur implication dans des rôles d'auxiliaires dans la perpétration de délits, les adolescentes ne se feraient pas prendre par la police. On peut supposer que les membres masculins étant possiblement plus souvent impliqués dans des délits, et dans des délits plus graves, sont plus facilement ciblés par la police. Peut-être aussi est-ce que les adolescentes possèdent une habileté particulière à ne pas se faire prendre ? Ou bien est-ce lié qu'étant donné la perception voulant que les filles soient peu impliquées dans l'agir délictuel elles soient plus généralement référées aux autorités en vertu de l'article 38 h) de la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Cet article 38 s'applique lorsque *La sécurité ou le développement d'un enfant est considéré comme compromis : (...)*

h)... s'il manifeste des troubles de comportements sérieux et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation qui compromet la sécurité ou le développement de leur enfant ou n'y parviennent pas. (...)

En effet, un nombre considérable d'adolescentes composant notre échantillonnage fait ou a fait l'objet d'une intervention en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

En somme, toutes les adolescentes interrogées dans le cadre de notre recherche sont unanimes à concevoir qu'être de sexe féminin dans un gang de rue confère aux membres un lien de subordination par rapport aux membres masculins et une faible participation aux activités illégales. Elles sont perçues comme étant inférieures parce qu'elles sont de sexe féminin. Enfin, les filles participeraient moins que les garçons à la perpétration d'actes illégaux :

Pour moi les filles ont moins d'importance. Oui c'est cela, ce sont les gars qui contrôlent tout. Barbie 15 ans

Cela dépend, je ne sais pas les gars, ils se font moins critiquer après. On dirait qu'eux quand ils font des erreurs, c'est moins grave. Si la fille elle en fait, ce n'est pas pareil. Quand on fait une erreur, on fait une erreur. Ils jugent plus, car ils disent : Ah! C'est une fille, elle est faible, tu sais c'est sexiste un peu. Moi, je ne vois pas de différence, mais les gars en voient. C'est comme on est plus faible, on est moins. Fauve 16 ans

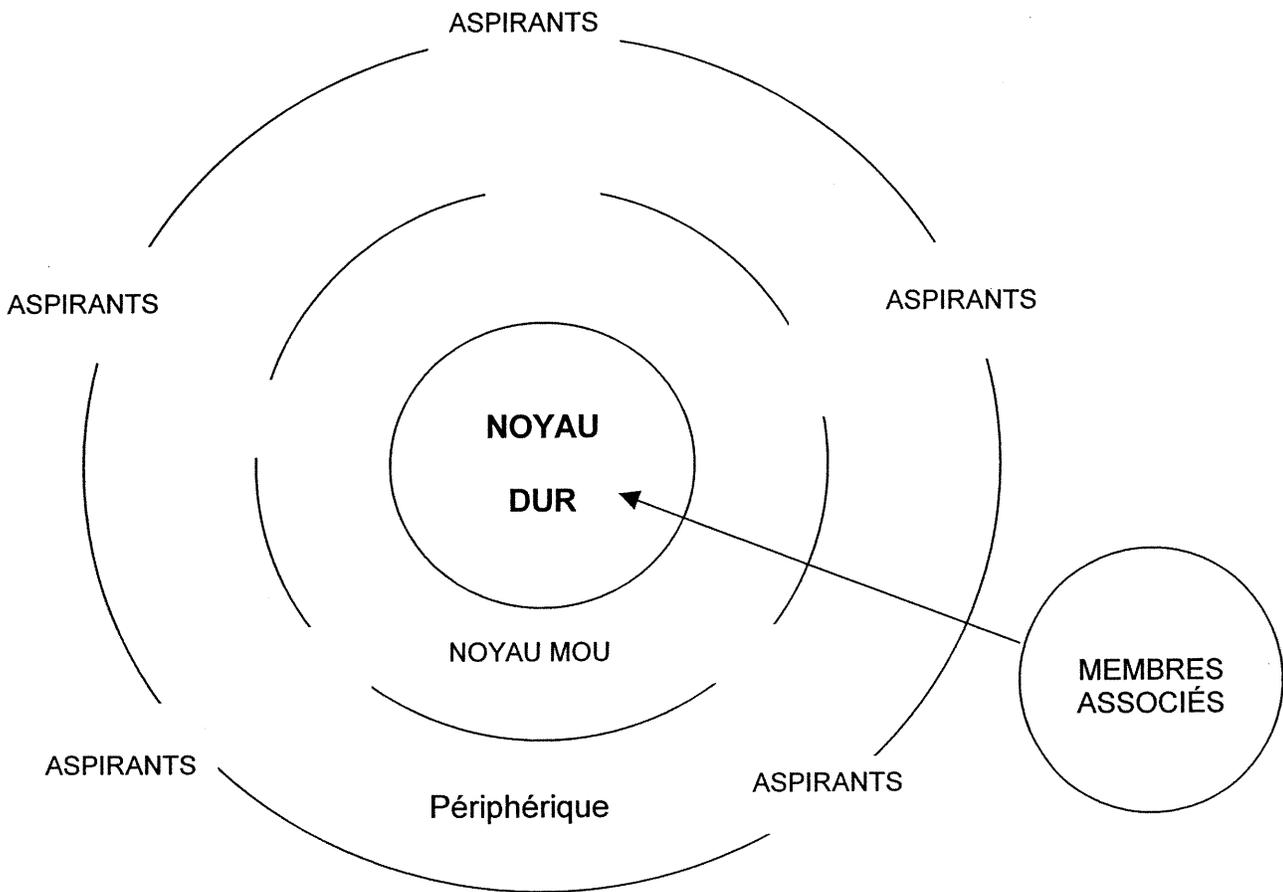
3.11 La typologie des membres

En ce qui concerne la typologie des membres d'un gang de rue, il ressort de nos entretiens l'existence probable de cinq types de membres (se référer au schéma). D'ailleurs, cette constatation n'est pas nouvelle. Vigil (1988) ; Sachs (1995) et Spergel (1995), en font largement état.

L'existence d'une telle typologie a été confirmée par la majorité des adolescentes constituant notre échantillon. Elle se dessine comme suit :

- Premièrement, le noyau dur : il se compose du chef et des membres qui sont importants en raison de leur statut au sein du gang. Il s'agit de l'élite. Ce sont eux qui sont au cœur des décisions prises pour le gang. Ils gèrent la vie du groupe, des membres. Ils commandent des batailles, des représailles et supervisent les délits. Il est très rare que l'on retrouve un membre féminin dans le noyau dur qui se compose généralement de membres masculins.
- Deuxièmement, le noyau mou : celui-ci est constitué des membres masculins du gang. Ils participent, à la demande du noyau dur, aux activités criminelles du gang. Ils sont en lien de subordination avec le noyau dur. Ils sont des exécutants. Les membres féminins participent aux activités du noyau mou uniquement à la demande de ce groupe.
- Troisièmement, les associés (*associates*) : ce sont des membres indépendants. Ils sont en relation d'affaire avec le noyau dur. À titre d'exemple, une fille qui recrute pour le gang des membres féminins ou un contact pour l'approvisionnement de stupéfiants pour le gang.
- Quatrièmement, les membres périphériques : ce sont quasi essentiellement là que l'on retrouve des membres féminins. Ces filles ne participent pas activement à la vie du gang. Certaines occupent des fonctions d'auxiliaires et d'autres entretiennent une relation privilégiée ou amoureuse avec un membre influent au sein du gang de rue.
- Cinquièmement, les aspirants (*wannabe*) : il s'agit des adolescents ciblés par le noyau dur, le noyau mou ou les périphériques comme étant des membres potentiels. En somme, il s'agit de recrues qui aspirent à devenir membres d'un gang de rue.

SCHÉMA
TYPOLOGIE DES MEMBRES



3.12 La désaffiliation

Prendre la décision de quitter le gang représente pour un grand nombre d'adolescentes une étape difficile surtout lorsqu'elles craignent d'être l'objet de représailles :

Si tu pars, tu ne peux pas partir comme cela, c'est sûr que tu vas avoir quelque chose. Parce que si tu décides de partir comme pour aller quelque part, puis si tu ne me vois pas dans ce gang pendant quelques semaines, pendant quelques mois, puis tes amis ils te voient, c'est sûr qu'ils vont te battre. Miaw
16 ans

Moi, je ne sais pas, ils ne veulent pas que tu parles. Il faut penser que si tu pars sans leur dire quoi que ce soit, eux ils vont te chercher ! Ils vont avoir peur que tu ailles stouler. Tu sais, tout ce qui se passe, où est-ce qu'ils se tiennent, ce qu'ils font. Fais que c'est dur man ! Fauve, 16 ans

En effet, pour certaines filles, se désaffilier d'un gang présente un potentiel de dangerosité qu'elles décrivent comme étant bien réel :

Il y a des super moyens qu'ils peuvent tenter de l'empêcher de partir. Ils vont demander à des filles de la battre ou bien elle peut se faire menacer. Jade 15 ans

Le risque de représailles paraît donc grand et l'adolescente qui fait l'objet de menaces craint pour sa sécurité physique et pour son entourage :

Oui, ils savent en même temps qu'une fille c'est sensible, ils pourraient s'en prendre à ses amis. Il y en a qui ne vont pas toucher à la famille, ils vont aller péter une vitre, tuer le chien. Ébène 16 ans

Pour les membres féminins qui ne savent pratiquement rien concernant les activités du gang se désaffilier paraît moins difficile :

Comme, ils vont dire si c'est une fille qui ne sait rien du tout, par rapport, ils vont dire : « Ah ! Va-t-en ». Jade 14 ans

Cela dépend de ce qu'elle a fait, pourquoi elle ne veut plus être dedans. Elle nous donne la raison compréhensible. Ok ! On va dire pars. On ne la tient pas, on ne veut pas l'obliger à être dans un gang quand elle ne veut pas. Océane 18 ans

Le gang peut également prendre la décision de rejeter un membre qui ne répond plus aux exigences ou qui a brisé la *loi du silence* :

J'ai compris qu'ils avaient peur que je les mette dans la merde, tu sais les cosh ils me cherchaient partout. S'ils me trouvaient là, bien eux-autres étaient pour se faire prendre. Barbie 15 ans

Si une fille nous trahit on va la désinitier, elle ne sera plus dans notre gang, on la rebat. Océane 18 ans

Certaines des filles membres de gangs sont bien au fait des activités incriminantes auxquelles se livrent les membres du gang auquel elles appartiennent et connaissent le modus operandi du noyau dur, ce qui, de leur point de vue, augmente le danger lorsqu'il s'agit de quitter le gang.

Par ailleurs, l'adolescente qui danse ou se prostitue représente une source de revenus, souvent considérables, pour le gang. C'est dire que le gang ne tient pas à perdre ce revenu qui contribue à son existence. Les filles représentent dans ce contexte une menace réelle pour le gang si elles se désaffilient ou refusent de danser ou de se prostituer.

En processus de désaffiliation du gang, le désarroi des filles est tangible, comme en témoigne le prochain extrait :

On se voyait à l'école, c'était l'enfer, elle avait toujours peur ! Elle sait que si elle dit non, c'est quoi qui va lui arriver. Elle sait qu'elle ne pourra pas s'en sortir parce qu'elle n'aurait pas dû entendre des choses. Avec ces affaires-là, elle se sent mal. Elle est obligée de rester avec eux, mais en même temps c'est énervant, c'est vraiment l'enfer. Après cela, elle se droguait. C'est du pot, c'est genre de l'acide, du crack pour oublier. Ébène 16 ans

En général, les adolescentes se désaffilient du gang en premier lieu car elles prennent de la maturité et vivent un conflit entre leurs propres valeurs et celles véhiculées par le gang :

Quand elle s'en va, souvent elle va changer. Elle fait un sens à sa vie. Love 15 ans

Comme moi quand je suis partie, je me suis dis il faut que je continue l'école, parce que je n'avais pas d'avenir, si je n'avais pas continué l'école je n'aurais pas de travail après. Fauve 16 ans

En second lieu, certaines craignent de se faire arrêter par la police et d'avoir une référence en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* :

Non, parce que je n'aime pas cela, on peut se faire poigner, on prend des risques. Creasy, 15 ans

J'ai été placée et j'ai pas envie d'avoir des problèmes avec le D.P.J..Tempête 16 ans

Cette peur les dissuade de poursuivre leur affiliation à un gang de rue.

En dernier lieu, lorsqu'elles font l'objet d'un suivi en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse* ou d'un placement en centre d'accueil, il arrive que le placement provoque un temps de réflexion et qui se traduit, pour certaines, dans un effet dissuasif en ce qui a trait à leur affiliation à un gang de rue :

Je pense que si j'avais pas eu le centre d'accueil, j'aurais pas arrêté par moi-même, cela m'a pris trois ans pour comprendre.

Love 15 ans

3.13 L'entourage familial

Plus de la moitié des adolescentes de notre échantillonnage est issue d'un foyer où les parents sont divorcés. Les parents de la majorité des adolescentes composant notre échantillonnage ignoraient que leur fille était impliquée dans un gang de rue, diront celles-ci. Ceci traduit l'existence d'une carence dans la supervision parentale des fréquentations et des allées et venues des adolescentes. Ainsi, parfois les adolescentes présentent à leurs parents des amis qui correspondent aux valeurs familiales, tout en cachant ceux qui sont susceptibles de faire l'objet d'un interdit parental :

Il y avait ma mère, je lui avais dis que j'étais avec un gars-là, mais elle ne savait pas comment il était, je ne lui en avais pas parlé. Barbie 15 ans

Plusieurs adolescentes ont fugué de leur domicile familial afin d'être davantage avec le gang de rue :

Mais tu sais nous-autres, on fugait toujours pour un rien. C'est comme : on allait à l'école, on disait, on fugue. Lune 16 ans

Le retour de fugue de l'adolescente a pour conséquence pour certains parents la découverte de l'affiliation de leur enfant à un gang de rue :

Mon père, mes parents capotaient. Pourquoi ? Qu'est-ce que tu fais, pourquoi tu ne vas plus à l'école, tu deviens délinquante.

Lune 16 ans

Des adolescentes nous ont affirmé avoir eu des loisirs structurés au début et pendant leur affiliation à un gang de rue tels que basket-ball, natation et cours de danse, tandis que d'autres n'avaient aucun loisir. Comment un parent peut-il se douter que son enfant fréquente un gang si ce dernier a des loisirs structurés qui apparemment occupent tous ses temps libres ?

L'appartenance à un gang de rue d'un ou d'une adolescente peut, dans certaines familles, influencer un membre de la fratrie quant à son affiliation future à un gang de rue :

L'influence sur les petits frères et les petites sœurs parce que les petits ils regardent tout le temps leurs sœurs ou leurs frères, les plus vieux. Puis souvent ce que tu vas entendre : « Ah ! Il y a un gars qui est en prison et c'est son petit frère qui a pris la relève ». Cela a de l'influence sur les plus jeunes tu comprends, c'est comme le plus vieux frère est parti dedans et c'est le petit frère qui prend la relève. Si je vois ma grande sœur qui s'habille comme cela : « Oh ! Mais c'est bon cela, je vais m'habiller comme cela ». Ou je sais que telle personne a fait des problèmes à mon frère et bien là tu vas avoir des problèmes. Tu comprends, les frères et sœurs, cela a de l'influence quand ils grandissent, ils prennent la relève du grand frère ou de la grande sœur. Miaw 16 ans

Ainsi, la supervision parentale apparaît comme un attribut qui peut être difficile à exercer dans le quotidien des adolescentes en voie de ou déjà associées aux gangs de rue. Rappelons brièvement que l'adolescence se caractérise par des fréquentations de groupe et qu'il peut être difficile pour les parents de différencier un gang de rue d'un groupe d'amis. Par ailleurs, l'affiliation à un gang de rue d'un membre de la famille peut influencer la fratrie et l'amener à faire de même si l'appartenance à un gang de rue semble présenter un intérêt. Parfois l'affiliation d'un plus jeune de la famille se ferait dans l'optique de prendre la relève et serait, de ce fait clairement encouragé par l'aîné.

Contrairement à ce qui est souvent évoqué dans la littérature, quelques adolescentes seulement estiment qu'un gang de rue représente à leurs yeux un substitut familial :

Dans un gang de filles, c'est toujours on est une équipe, on est une famille, on reste toutes ensemble. Jade 14 ans

Oui, quand tu es dans un gang, il faut qu'on se considère comme dans une famille. Océane 18 ans

3.14 La victimisation

On ne peut affirmer qu'être un membre féminin au sein d'un gang de rue confine systématiquement l'adolescente à un statut de victime. On ne peut nier par contre que certaines adolescentes peuvent être victimes d'un préjudice au sein d'un gang de rue. À titre d'exemple, prenons celles qui sont impliquées dans des batailles, dans des activités de proxénétisme ou celles qui vivent une situation d'exploitation sexuelle ou de viol :

Moi, je trouve que les filles genre se font plus mal utilisées dans les gangs. Il y en a qui sont victimes puis il y en a qui ne sont pas des victimes. Love, 15 ans

Non, je ne suis pas d'accord avec cela, (avec le fait que les filles sont victimes) ; il y en a qui ont quand même leur tête comme il y en a qui vont être dans un gang et qui vont dire même s'ils me demandent cela je ne le ferai pas. Miaw, 16 ans

Tout dépend du regard que posent les autres vis-à-vis des adolescentes impliquées dans un gang de rue, une victimisation secondaire est aussi susceptible d'apparaître :

... Quand les blessés de l'âme vivent dans une culture pétrifiée qui les juge d'un seul regard et n'en change plus, ils deviennent victimes une deuxième fois. Mais cette fois, c'est l'entourage familial, institutionnel ou social qui les empêche de s'en sortir après les avoir sauvés » (Cyrulnick, 1999 ; 66).

À cet égard, les adolescentes en très grand nombre, sans nier l'existence du risque de, et de la présence de victimisation, réclament de l'écoute et de la compréhension et pas de jugement à leur égard de la part des adultes qui les entourent :

Il y en a beaucoup des adultes qui disent que les filles dans un gang sont des victimes, même pas intelligentes. Il suffit juste de comprendre c'est quoi que l'on cherche, c'est quoi notre problème ! Elles sont entrées parce qu'elles voulaient appartenir à quelqu'un, c'est un sentiment d'appartenance. Jade 14 ans

Moi je trouve que les filles, genre, se font plus mal utilisées dans les gangs-là. Il y en a qui sont victimes puis il y en a qui ne sont pas des victimes. Il y en avait surtout c'était plein, elles se faisaient battre. Tu sais, elles ne sont pas bien traitées, genre, c'est plus dangereux pour une fille dans un gang que pour des gars. Puis, pour eux, les filles qui sont là-dedans, ce sont des déchets, elles ne valent rien. Fauve 16 ans

C'est parce que quand je leur ai raconté qu'il y avait des filles qui se faisaient violer, puis tout cela. Ils ont dit que moi j'étais sûrement passée par-là, puis la prostitution. Puis je leur ai dit non et ils ont eu de la misère à me croire pareil ! Siamoise 16 ans

Parce qu'une fille qui est dans un gang, c'est la même fille qui, c'est comme une fille qui pleure et qui veut raconter quelque chose, tu ne dois pas la presser, tu ne lui mets pas de pression, juste t'asseoir ! Rester là, écouter jusqu'à ce qu'elle crache le morceau. Il y a des intervenants que je voyais et je devenais frustrée, ils étaient là, ils disaient : « Ah ! Il faut que tu fasses ceci, cela sinon il va t'arriver cela ». Ébène 16 ans

On a abordé le sujet, ils ne sont pas capables de se mettre à leur place. Il y a des choses qui me frustrent, tu sais c'est beau penser de même, mais quand tu es dedans, tu ne fais pas la même affaire que tu dirais. Barbie 15 ans

Des adolescentes issues de notre échantillon se sentent coupables à l'égard de leur affiliation à un gang de rue, en raison des gestes qu'elles ont posés et d'un sentiment d'incompétence qu'elles vivent. D'autres n'ont pas ce problème :

J'ai tellement regretté d'avoir fait cela tu sais ! Avant j'avais la belle vie. Je ne fais plus rien de ma vie. J'ai carrément ruiné ma vie à cause des sorties. Si je n'avais pas commencé à me tenir avec des gars comme cela, j'aurais pu aller à l'école, finir mon secondaire V, avoir un travail plus tard, aller au CEGEP ! Là, je n'ai même pas fini mon secondaire III ! Je ne travaille pas puis je ne fais rien de ma vie, je reste chez nous, mais tu sais, c'est rare que je sors. Lune 16 ans

Je ne suis pas fière de cela, des fois on taxait, car on avait besoin d'argent, tu comprends ? Je ne suis pas fière de cela avec le temps. Je me rends compte, on volait de l'argent à quelqu'un d'innocent, c'est laid ! Cela ne se fait pas ! Océane 18 ans

Avec le temps, on s'aperçoit que les membres du gang, ce ne sont pas de véritables amis :

Les vrais amis j'en ai que deux. C'est mieux avoir un ou deux amis que d'en avoir une vingtaine d'amis. Dans le fond, ils te jouent dans le dos puis ils profitent de toi. Love, 15 ans

Et une fois sortie et sa vie reprise en main, on se sent mieux :

Bien, j'aime mieux ce que je suis maintenant, j'ai des amis de filles et de gars. Je suis plus tranquille. Creasy, 15 ans

Mais il faut du temps, le processus qui mène à la sortie du gang est souvent long et sinueux. Il faut le comprendre et l'accepter pour pouvoir aider la jeune :

Quelqu'un qui veut quitter un gang c'est dur. Sérieusement, c'est vraiment difficile. Ces gars-là vont essayer de l'empêcher par n'importe quel moyen. Jade 15 ans.

Enfin, certaines diront ne pas regretter leurs expériences :

Bien, c'est très positif, mais pour moi je me suis fait du fun. Des fêtes pendant que je tripais, je me sentais bien avec moi-même. bien, la drogue, sûrement j'aurais fait de l'escorte. Barbie, 15 ans

Si je pouvais retourner en arrière je le ferais. Je retournerais avec eux. D'un côté non, si j'y vais ils vont m'enfermer. J'étais bien avec eux, je pouvais faire tout ce que je voulais, j'étais en sécurité. Siamoise, 16ans

CONCLUSION

Tout au long de ces pages, on a tenté de comprendre l'expérience des jeunes filles affiliées aux gangs de rue à partir du récit qu'elles en faisaient. Les caractéristiques spécifiques que les jeunes filles que nous avons rencontrées en entrevues, elles-mêmes associées d'une quelconque façon à l'univers des gangs (qu'elles se disent affiliées, membres ou ex-membres) reconnaissent à un gang de rue sont : en premier lieu, l'appropriation d'un territoire; en second lieu, le fait qu'il s'agisse d'un groupe fermé ; en troisième lieu, la perpétration de délits, fréquents et souvent sérieux dont certains présentent un caractère violent ; et, en dernier lieu, la présence de signes tels que des graffitis, des foulards, le port d'une couleur, qui assure la reconnaissance de l'adhésion des membres au gang. Toutes ces caractéristiques sont étroitement liées au concept de gang de rue par les jeunes filles de notre échantillon. Il est opportun d'affirmer que les caractéristiques suivantes doivent se retrouver dans la définition d'un gang de rue soient : l'appropriation d'un territoire, la perpétration de délits fréquents et sérieux dont certains présentent un caractère violent, et finalement la présence de signes (graffitis, foulards. port d'une couleur, etc.). En ce qui touche le territoire d'un gang de rue, un grand nombre d'adolescentes lui confère sa légitimité car leur semble-il, il s'agit d'un lieu de reconnaissance pour les membres, d'une zone qui peut être mobile ou en mouvement pour les activités sociales et criminelles d'un gang et, en définitive, un lieu où les membres se sentent protégés.

Un nombre considérable d'adolescentes, de l'avis de celles que nous rencontrons, ont fait l'objet d'une stratégie de séduction comme mode de recrutement dans un gang de rue. Les autres stratégies de recrutement décrites par les adolescentes sont dites amicales, ou au contraire, coercitives. Les stratégies de recrutement qu'elles soient amicales ou coercitives diffèrent de la stratégie de séduction. La plupart du temps l'adolescente qui fait l'objet d'une stratégie de séduction par un membre d'un gang de rue ignore qu'elle est recrutée pour un gang de rue alors que l'adolescente qui fait l'objet d'une stratégie de recrutement amicale ou coercitive sait exactement ce qui se passe. Il faut noter que la majorité des adolescentes invoquent le besoin de protection afin de justifier leur adhésion à un gang de rue. À première vue, le gang semble répondre à ce besoin de protection manifesté par les adolescentes. C'est en lien à ce besoin, et au fait que l'association au gang semble à même de le combler que, semble-t-il, se développe un sentiment d'appartenance très fort au gang de rue.

Les adolescentes en plus du besoin de protection allèguent d'autres motifs afin de justifier leur adhésion à un gang de rue soient : l'occasion d'agrandir leur cercle d'amis, la recherche de plaisir, une façon d'évacuer la colère, l'assurance d'une relève et la réponse à un intérêt économique.

Les adolescentes sont aussi en quête d'une identité, avouent-elles, et elles ont l'impression, à tort ou à raison, d'être quelqu'un lorsqu'elles sont affiliées à un gang de rue. Si la société valorisait les adolescents, est-ce qu'il y aurait autant de gangs de rue ? Un phénomène d'ailleurs en pleine expansion, semble-t-il. Il faut s'interroger sur la valeur que l'on donne aux adolescentes, ainsi que la place qu'on leur fait au sein de notre société. Nous ne sommes certes pas la première à le souligner.

On ne peut nier l'existence d'une initiation au sein des gangs de rue bien qu'un certain nombre d'adolescentes contredisent l'existence d'une telle pratique. Il faut donc en conclure que certains gangs s'adonnent à l'initiation de leurs membres et d'autres non. Lorsque les filles se soumettent à une initiation, elles peuvent se battre contre un ou plusieurs membres féminins, perpétrer un délit, ou, exceptionnellement, avoir une relation sexuelle avec un ou plusieurs membres masculins d'un gang de rue. Lorsque l'initiation est pratiquée, elle vise, dans l'esprit des jeunes filles qui nous livrent leur expérience, à conférer à l'adolescente un statut en tant que membre au sein du gang de rue.

Au sujet de la hiérarchie existant à l'intérieur des gangs de rue, les propos tenus par nos jeunes interviewées nous laissent croire qu'elle serait peu organisée. Chose certaine, le pouvoir et les positions qui s'y rapportent sont l'apanage exclusif des membres masculins. Pour les adolescentes membres d'un gang de rue, il y aurait deux possibilités de rang : le haut niveau et le bas niveau. L'atteinte du haut niveau est possible pour l'adolescente à condition qu'elle fréquente un membre influent à l'intérieur du gang de rue. Le bas niveau caractérise les fonctions qu'occupent les adolescentes au sein du gang de rue, tantôt en tant qu'auxiliaires dans la perpétration de délits, tantôt en réponse aux besoins sexuels des membres de gang de rue. Finalement, certaines adolescentes nous ont dit n'avoir aucun rôle au sein du gang de rue : elles ne font que participer à la vie sociale du gang.

Un gang de rue n'échappe pas aux valeurs véhiculées dans notre société. Encore aujourd'hui, lorsqu'on aborde le sujet des femmes, souvent on les désigne sous le concept de «minorité» et ce, bien qu'elles constituent autour de 50% de la population (variant selon les régions) et qu'un nombre grandissant d'entre elles occupent des fonctions importantes au sein des institutions et des compagnies ayant auparavant réussi des baccalauréats, des maîtrises et des doctorats. Mais, dans le monde des adultes, le machisme est encore pratique courante. Or on constate qu'elle se transmet parce que des adolescents dans les gangs de rue adoptent un tel comportement dans leur mode relationnel avec les adolescentes. C'est du moins ce que laisse transparaître le récit que ces dernières font de leur expérience au sein de tels groupes.

La plupart des adolescentes interrogées dans le cadre de notre recherche se disent conscientes qu'elles n'avaient ou n'ont toujours aucune possibilité d'aspirer à une place d'élite au sein du gang de rue. Pour celles qui se sont retrouvées dans le haut niveau, elles y étaient en raison d'un lien privilégié avec un membre important à l'intérieur du gang de rue. Sans ce lien, elles n'auraient pas eu ce statut. En ce qui a trait au statut de bas niveau, on y retrouve des adolescentes qui sont perçues souvent négativement par les membres masculins et les filles de haut niveau, car elles sont utilisées pour des fins sexuelles pour le gang de rue. Les autres adolescentes participent à titre d'auxiliaires aux délits tels que : des batailles, des fraudes, des graffitis, des vols à l'étalage, du recrutement, de la vente de drogue, du transport d'armes. Elles s'occupent de faire le guet pendant que des membres masculins commettent un délit. Finalement, quelques-unes adoptent un rôle plus actif notamment en ce qui a trait aux activités de taxage, danse et prostitution. De même, elles jouent un rôle actif, bien que caché, lorsqu'il s'agit du transport de drogue ou d'armes. Elles sont alors utilisées à ces fins car on estime qu'elles sont moins susceptibles d'être soupçonnées, fouillées et donc arrêtées.

Il est néanmoins opportun d'affirmer que même si elles jouent le rôle de second violon dans la perpétration de délits pour les membres masculins, elles sont quand même actives dans une diversité de délits : batailles, fraudes, graffitis, vols à l'étalage, transport d'armes et vente de stupéfiants, et sont utilisées pour la danse, l'escorte et la prostitution.

Il n'est pas inutile de rappeler que ce sont les membres masculins qui les confinent à un rôle d'auxiliaire et ce malgré qu'elles participent à la vie criminelle du gang. Néanmoins, les adolescentes membres d'un gang de rue commettent des délits ou sont complices dans l'exécution de l'acte criminel. Perçues comme auxiliaires, inférieures par rapport aux membres masculins ou membres en périphérie du gang, les adolescentes sont conscientes de ce second rôle qui leur est attribué, mais elles ne partagent pas cette vision. Ce qui les distingue des membres masculins, disent-elles, ce sont les délits qu'elles commettent, qu'elles qualifient de moins graves et de moins fréquents quand elles se comparent aux membres masculins. On ne peut nier l'implication des adolescentes membres de gang dans la criminalité. Cette implication est pourtant ignorée par les institutions qui gèrent et définissent l'illégalité (Parent : 1997). Il est courant que les adolescentes membres de gang de rue fassent l'objet d'une intervention en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse* plutôt que selon la *Loi sur les jeunes contrevenants*. L'adolescente criminelle n'existe pratiquement pas pour les institutions qui régissent le crime. On désire avant tout la traiter comme étant en besoin de protection plutôt que de la traiter comme une mineure contrevenante. Ce faisant on ne fait que reproduire le paternaliste décrit par Biron, Gagnon et Le Blanc (1980) ainsi que Chesney-Lind et Shelden (1990) en statuant qu'elles sont en besoin de protection.

La désaffiliation peut être une étape difficile à vivre pour l'adolescente qui prend la décision de quitter le gang de rue auquel elle s'est affiliée. Cette décision est difficilement vécue particulièrement pour l'adolescente qui risque des représailles de la part du gang de rue duquel elle est membre, et ce en raison des informations qu'elle détient en ce qui a trait aux activités du gang, ou si elle constitue une bonne source de revenus pour le gang. Qu'on pense ici à titre d'exemple ; l'adolescente qui vit une relation amoureuse avec un membre du noyau dur ou l'adolescente qui se prostitue. Les risques de représailles pour ces adolescentes sont réels. Elles peuvent faire l'objet de menaces, de représailles physiques faites à elle-même ou à leur entourage. Pour un membre féminin qui est peu impliqué dans les activités du gang de rue le risque de représailles est moins élevé car dans les faits elle ne constitue pas de menaces pour l'existence du gang. Autre situation : une adolescente peut faire l'objet d'une désaffiliation car elle ne répond plus aux exigences du gang ou parce qu'elle risque de briser la Loi du silence étant recherchée par la police notamment parce qu'elle est en fugue.

De leur côté les raisons qui sont invoquées par les filles pour mettre fin à leur affiliation à un gang sont diverses : il peut s'agir d'un conflit vécu entre les propres valeurs de l'adolescente et celles véhiculées par le gang ou de la peur vécue par l'adolescente de se faire arrêter par la police ou parce qu'elle fait l'objet d'une référence en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse ou simplement parce qu'elle prend de la maturité.

Nous sommes loin de l'acceptation tacite de l'image de l'adolescente victime lorsqu'il s'agit des adolescentes impliquées dans un gang de rue. Aucune adolescente de notre échantillon n'accepte d'être perçue ou traitée en victime. Certaines d'entre elles ont dansé ou se sont prostituées, mais elles ne se considèrent aucunement victimes d'un préjudice. Elles reconnaissent toutefois avoir vécu des situations parfois difficiles à l'intérieur du gang. Ce qui ressort de nos entretiens, c'est que les adolescentes membres d'un gang de rue manifestent le désir d'être traitées comme des êtres responsables de leurs choix et de leurs actes. En général, les chercheurs et les intervenants de différents milieux qualifient les membres féminins d'un gang de rue de victimes ou de personnes à risque d'exploitation tandis que les membres masculins sont perçus comme étant des délinquants. Nos données suggèrent que ces perceptions doivent être modifiées, en particulier en ce qui a trait au regard porté vis-à-vis des adolescentes membres d'un gang de rue. Tout comme les membres masculins, les adolescentes sont impliquées dans des délits et se doivent d'être traitées en conséquence. Sans nier qu'il existe des formes de victimisation touchant spécialement les filles au sein des gangs de rue, le portrait dressé par les jeunes filles que nous avons rencontrées laisse entendre que l'on retrouve autant de victimisation chez les membres masculins que chez les membres féminins.

L'attribut de victime associé aux jeunes filles affiliées aux gangs a pour conséquence que la plupart des adolescentes constituant notre échantillon a fait ou est l'objet d'une intervention en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, car on estime que leur sécurité et leur développement sont compromis, souvent du seul fait de cette affiliation à un gang de rue. Elles sont alors doublement stigmatisées : d'une part en lien avec leur affiliation à un gang de rue et d'autre part, en vertu d'une référence selon la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

Est-ce que la situation serait meilleure si les adolescentes membres d'un gang de rue faisaient l'objet d'une intervention selon la *Loi sur les jeunes contrevenants* ? Quel serait alors notre regard envers ces adolescentes en tant que chercheur ou en tant qu'intervenant ? Notre vision est étroitement liée à l'idéologie qui veut que la criminalité féminine soit faible. Les adolescentes avouent que lorsqu'elles commettent des délits elles se font rarement prendre par la police, car elles sont délébiles : elles attirent peu l'attention des forces de l'ordre et on leur attribue peu de responsabilités dans la perpétration de délits, car notre vision les confine au rang des victimes. Ce faisant, elles ont toute latitude pour mener leurs activités sans trop de risque. Le problème est complexe.

Le sens que donnent les adolescentes à leur affiliation à un gang de rue s'apparente au sens que les adolescentes donnent à la fréquentation d'un groupe d'amis à savoir développer un réseau social. Il s'agit d'un sentiment d'appartenance et d'une quête d'identité par lesquels elles se préparent à devenir adulte. La différence entre un groupe d'amis et un gang de rue réside, nous apparaît-il, dans la perpétration systématique de délits pour ceux qui sont affiliés à un gang de rue. La fréquentation d'un gang tout comme celle d'un groupe d'amis, qu'il y ait des activités déviantes ou pas, est ordinairement transitoire et il faut le considérer comme tel.

En définitive, les adolescentes membres de gangs de rue, nous demandent de cesser par le regard que nous leur portons, que l'on soit intervenant, juge, membre masculin d'un gang ou policier de les ostraciser en les enfermant dans une position qui les relèguent uniquement au rang d'auxiliaires et d'adolescentes en besoin de protection.

Essentiellement, il serait souhaitable avant d'intervenir auprès des adolescentes affiliées à un gang de rue de se questionner sur le sens que l'on donne à cette association. Nous devons avoir en tête qu'il faut modifier notre discours lorsque nous intervenons dans le cadre d'activités de prévention en ce qui a trait à l'affiliation d'un membre féminin à un gang de rue auprès des parents et des adolescentes afin de donner des informations qui soient proches de la réalité et éviter de considérer les adolescentes membres d'un gang comme des victimes uniquement.

Il est essentiel de susciter la collaboration des parents et de les impliquer dans toutes démarches auprès des adolescents impliqués de près ou de loin dans les gangs de rue. De plus nous croyons que les écoles et les centres de réadaptation qui sont conscients de la présence des gangs de rue dans leur établissement doivent en tout temps faire un état de la situation permettant d'évaluer l'ampleur de ce phénomène et d'identifier rapidement des stratégies afin d'éviter que la situation ne dégénère. La plupart du temps l'affiliation, à un gang de rue est transitoire. Les motifs invoqués pour expliquer l'affiliation à un gang de rue nous donnent des pistes pour développer des stratégies pour les adolescentes en quête d'une identité, d'un besoin de protection, de la recherche d'un groupe d'amis ou de la réponse d'un intérêt économique ou dans l'optique d'assurer une relève. Quelle est la place que l'on donne aux adolescentes dans les écoles afin qu'elles développent un sentiment d'appartenance et l'opportunité de se faire des amis ou dans le cadre d'activités parascolaires que l'on favorise des activités susceptibles de fournir des moyens pour les adolescentes qui vivent des difficultés dans la gestion de leur colère ou des conflits ou qui recherchent une réponse à leurs besoins financiers. Enfin il serait intéressant de se questionner sur la pratique de référer les adolescentes à la Direction de la protection de la jeunesse. Lorsqu'elles font des délits comment se fait-il qu'elles ne soient pas référées en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* ? Nous croyons que cela pourrait avoir un effet dissuasif auprès de certaines adolescentes et que cela traduirait une réalité ignorée, à savoir l'existence d'adolescentes qui commettent des délits.

RÉFÉRENCES

- Adler, F. (1975). The rise of the new female criminal. New York : Mc Graw Hill Book Company.
- Arnold, R., G. Becker. (1986). Stigma as a social and cultural construct. In S.C. Ainsly, G. Becker et L. M. Coleman (sous la dir.), The dilemma of difference. (39-57). New York : Plenum Press.
- Arpin, R., R. Dubois, D. Dulude et C. Bisailon, (1994). Étude exploratoire du phénomène d'appartenance à la bande chez l'adolescente dite « mésadaptée socio-affective ». Revue Canadienne de Psycho-Éducation, vol. 23 no 1, (1-15).
- Ball, R.A. et G. D. Curry (1995). The logic of definition in criminology : purposes and methods for defining « gang ». Criminology, vol. 33 (225-245).
- Bartholomew, N.C. (1976). Juvenile delinquency (Third edition) among middle-class. In R. Giallombardo. Juvenile delinquency. (51-63). Toronto : John Wiley & sons Inc.
- Becker, H. (1985). Outsider, Étude de la sociologie de la déviance. Paris : Éditions Métailié.
- Bertrand, M. A.. (1979). La femme et le crime. Montréal : L'Aurore Éditions Univers.
- Biron, L., R. Gagnon et M. Le Blanc, (1980). La délinquance des filles. Groupe de recherche sur l'inadaptation. Université de Montréal.
- Bjerregaard, B. et C. Smith, (1993). Gender differences in gang participation, Delinquency and substance use. Journal of Quantitative Criminology, vol. 9 no 4, (329-355).

- Blais, M. F. et M. M. Cousineau, (1999). Violence entre jeunes à Laval, État de situation et pistes de solutions. Institut de recherche pour le développement social des jeunes. Montréal.
- Blanchet, A. (1987). Les techniques d'enquête en sciences sociales, observer, interviewer, questionner. Paris : Dunod.
- Blanchet, A. et A. Gotman (1992). L'enquête et ses méthodes : l'entretien. Paris : Éditions Nathan.
- Blondin, P. (1993). Les gangs de rue. In M. Chalom et J. Kousik (sous la dir.). Violence et déviance à Montréal (91-103). Montréal : Liber.
- Bowker, L. H. et M. W. Klein, (1983). The etiology of female juvenile delinquency and gang membership : A test of psychological and social structural explanations. Adolescence, vol. XVIII no 72, (70-72).
- Bowker, L. H., H. S. Gross et M. W. Klein, (1980). Female participation in delinquent gang activities. Adolescence, vol. XV no 59, (509-519).
- Brown, W. K., (1977). Black female gang in Philadelphia. International Journal of Offender Therapy and Comparative criminology, vol. 21, (221-228).
- Bursick, Jr. R. J. et H. G. Grasmick, (1993). Neighborhoods and crime the dimensions of effective community control. Toronto : Lexington Book.
- Bynum, J. E. et W. E. Thompson, (1992). Juvenile delinquency a sociological approach. Second edition, Massachusetts : Library of Congress Cataloging Publication Data.
- Campbell, A. (1981). Girls delinquency. St-Martin : Press New York
- Campbell, A. (1984). Girl's talk the social representation of aggression by female gang members. Criminal Justice and Behavior, vol. 11 no 2, (139-156).

- Campbell, A. (1984b). The girls in the gang a report from New York city. New York : Blackwell.
- Campbell, A. (1990). Female participation in gang. In C. R. Huff (sous la dir.), Gang in America (168-181). Newbury Park : Sage.
- Campbell, A.. (1991). Men, women and aggression. New York : Library of Congress.
- Carlen, P. (1998). Women, crime and poverty. Open University Press.
- Châles, J., A. Duval et M. Fontaine, (1996). Document de travail Formation « Connais-tu ma gang ? » Centres jeunesse de Montréal.
- Charbonneau, J. P. (1996). Violence des jeunes et gangs de rue : un manque d'amour. La Presse, 27 septembre, p. A 5.
- Chalom, M. et J. Kousick, (1993). Violence et déviance à Montréal. Montréal : Liber.
- Cheryl, L. M., M. L. Whitlock et M. W. Klein, (1998). Vulnerability to street gang membership : implication for practice. Social Service Review, vol. 72 number 1, (70-91).
- Chesney-Lind, M. (1989). Girls' crime and woman's place : Toward a feminist model of female delinquency. Crime & delinquency, vol. 35, no 1, (5-29).
- Chesney-Lind, M., R. G. Sheldon et K. A., Joe., (1990). Girls delinquency and gang membership. Second edition, In C. R. Huff (sous la dir.), Gang in America. (185-203). Newbury Park Calif. : Sage Publications.
- Chesney-Lind, M. et R.G. Sheldon, (1992). Girls delinquency and juvenile justice. California : Cole Publishing Company.
- Chesney-Lind, M. et G. S. Randall, (1992). Delinquency and juvenile justice. Brook Cole Publishing Company.

- Cloward, R. A. et L. E. Ohlin, (1960). Delinquency and opportunity : a theory of delinquent gangs. New York : The Free Press.
- Cohen, A. K. (1955). Delinquent boys the culture of the gang. United States of America : The Free Press.
- Covey, H. C., S. W. Ménard et R. S. Franzese, (1992). Juvenile gang. Springfield : Charles C. Thomas.
- Cromwell, P., D. Taylor et W. Palacios, (1992). Youth gangs : A 1990s perspective. Juvenile Family Court Journal, vol. 43 no 3, (25-40).
- Cumming, S. (1993). Anatomy of a wilding gang, in Gang the origins and impact of contemporary youth gangs in the United States (sous la dir.) Scott Cumming et Daniel J. Monti, (49-73). Slate University : New York Press,
- Curry, G. D. (1998). Female gang involvement. Journal of research in Crime and Delinquency, vol. 35 no 1, (110-118).
- Cusson, M. (1989). Les zones urbaines criminelles. Criminologie, XXII, 2, (95-105).
- Cyrułnik, B. (1999). Un merveilleux malheur. Paris : Éditions Odile Jacob.
- De Beauvoir, S. (1949). Le deuxième sexe. St-Amand : Éditions Gallimard.
- Deslauriers, J. P. (1991). La question de recherche dans recherche qualitative. Guide Pratique, Montréal : Mc Graw Hill (23-32).
- Douyon, E. (1996). Les jeunes haïtiens et les gangs de rue. Montréal : Mouvement jeunesse responsable.
- Duchesne, A. (2001). Derrière la violence médiatisée. La Presse, 2 déc., p. A.23.

- Emler, N. et N. Hopkins, (1993). La psychologie de la délinquance juvénile, dans P. Tap et H. Malew-Peyre, Marginalités et troubles de la socialisation. Paris :Presses Universitaires de France (249-279).
- Fagan, J. (1996). Gangs drugs and neighborhood, In C. R. Huff (sous la dir). Gangs in America. London : Sage (39-74)
- Fasiolo, R. et S. Leckie, (1993). Analyse de la couverture du phénomène des gangs par les médias canadiens. Solliciteur général du Canada.
- Fize, M. (1993). Les bandes : L'entre-soi. Paris : Épi/Habiter.
- Fize, M. (1995). Contribution à une sociologie de l'adolescence. Revue de l'Institut de Sociologie, no. 8, (254-267).
- Fowler, K. (1989). Les bandes des jeunes criminels, amateurs de sensations ou anarchistes? La Gazette de la G.R.C., vol. 51 no 7, (6-9).
- Ghiglione, R. et B. Matalon, (1978). Comment interroger les entretiens dans : les enquêtes sociologiques, théories et pratiques. Paris : André Collin.
- Giallombardo, R. (1996). Juvenile delinquency. (third Eds.), New York : John Wiley & sons Inc.
- Giordano, P.C. (1978). Research note girls, guy and gangs : the changing social context of female delinquency. The Journal of Criminal Law & Criminology, vol. 69 no. 1, (126-132).
- Giorgi, A. (1997). De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines : théorie, pratique et évaluation dans Poupart, J., J., Deslauriers, J. P. Groulx, L. Mayer, A.P. Pires (sous la direction de), La recherche qualitative enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal : Gaétan Morin, (341-364).

- Gobeil, A. (1994). Les représentations sociales de la violence chez les adolescents et les adolescentes d'origines ethniques différentes de Montréal. Dépôt légal 2^{ième} trimestre du Québec.
- Goldstein, A. P. (1991). Delinquent gangs a psychological perspective. Illinois : Research Press.
- Goldstein, A. P., . B Glick, W. Carthan et D.A., Blancero, (1994). The prosocial gang implementing aggression replacement training. London : Sage Publication.
- Goldstein, A. P. (1997). The gang intervention handbook. London : Sage Publication.
- Gottfredson, M. et T. Hirschi. (1990). A general theory of crime. California : Standford University
- Grand'Maison, J. (1995). Exposé au II^{ième} Congrès mondial sur la violence et la coexistence humaine au Palais des congrès de Montréal.
- Gramwitz, M., (1990). Méthodes des sciences sociales (8 e. rév.). Paris : Édition Dalluz.
- Grégoire, C., (1998). Gangs de rue : Mythe ou réalité. Défi jeunesse, Revue professionnelle du Conseil multidisciplinaire, vol. V no. 1, (18-22).
- Hagedorn, J. M., (1994). Neighborhoods, markets and gang drug organization. Journal of Research in Crime and Delinquency, vol. 31 no. 3, (264-294).
- Hamel, S., C. Fredette, M. F., Blais et J. Bertot, (1998). Jeunesse et gang de rue, Phase II. Institut universitaire dans le domaine de la violence chez les jeunes.
- Harris, M. G. (1988). Cholas latinos girls and gang. New York : Ams Press.
- Hébert, J., S. Hamel, et G. Savoie, (1997). Plan stratégique : jeunesse et gang de rue, Phase I, revue de littérature dans le domaine de la violence chez les jeunes. Institut universitaire dans le domaine de la violence chez les jeunes.
- Heidersohn, F. (1996). Women in crime. (second edition), Machillan : Press L. T. D. London.

- Hopper, C. B. et J. Moore, (1990). Women in outlaw motorcycle gang. Journal of Contemporary Ethnography, vol. 18 no4, (363-387).
- Horowitz, R. (1990). Sociological perspective on gang : conflicting definitions and concept. In R. C. Huff (sous la dir.). Gang in America (38-50).
- Huff, R. C. (1990). Gangs in America. Newbury Park London : Sage Publications.
- Huff, R. C. (1996). Gangs in America. (2 nd), Thousand Oaks : Sage Publications.
- Jankoski, M.S. (1991). Islands in the street : Gangs and america urban society. Berkeley : University of California Press.
- Jankoski, M. S. (1994). Les gangs et la presse. La production d'un mythe national. Actes de la Recherche en Sciences Sociales. (110-117).
- Joe, A. K. (1994). The new criminal conspiracy ? Asian gangs and organize crime in San Francisco. Journal of Research in Crime and delinquency, vol. 31 no 4, (390-415).
- Joe, A. K. et M. Chesney-Lind, (1995). Just every mother's angel « an analysis of gender and ethnic variations in youth gang membership ». Gender Society, vol. 9, no 4, (408-431).
- Johnstone, J. W. C. (1981). Youth gangs and black suburbs. Pacific Sociological Review, vol. 24 no 3, (355-375).
- Kennedy, L. W. et S. W. Baron, (1993). Routine activities and subculture of violence : A study of violence on the street. Journal of Research in crime and delinquency, vol. 30 no 1, (88-112).
- Klein, M. W. (1995). The american street gang. It's nature, prevalence, and control. New York : Oxford University Press.
- Knox, G. W. (1993). An introduction to gangs. Buchanan : Vande Vere Publishing.

- Lanctôt, N. (1995). Caractéristiques personnelles et comportementales des adolescents en difficulté membres de bandes marginales. Thèse de maîtrise non publiée. Université de Montréal.
- Lanctôt, N. et M. Le Blanc, (1996). La participation des garçons à une bande marginale : un phénomène de sélection et d'opportunités. Revue Canadienne de Criminologie, octobre (375-398).
- Lanctôt, N. et M. Le Blanc, (1998). Les adolescents membres de bandes marginales : un potentiel antisocial atténué par la dynamique de la bande. Criminologie, XXX (111-130).
- Le Blanc, M. (1997). Violences, bandes minorités ethniques et réadaptation des jeunes délinquants. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, vol. 29 no 2, (139-150).
- Le Blanc, M. (1999). L'évolution de la violence chez les adolescents québécois. Criminologie, vol. 32 no 1(1-34).
- Lombroso, C. (1896). La femme criminelle et la prostituée. Traduit de L. Meille, Paris : Falcan.
- Mathews, F. (1993). Les bandes de jeunes vues par leurs membres, Solliciteur Général du Canada. Division de la politique et de la recherche en matière de la police.
- Maxson, C.L., M.L., Whitlock et W.C. Klein (1998). Vulnerability to street gang : Membership : implication for practice. Social Service Review, vol. 72 no 1, (70-91).
- Messerschmidt, J.W. (1997). Crime as structures action gender, race, class, and crime in the making. London : Sage Publication.

- Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. Revue Française de Sociologie, XVI, (229-247).
- Miller, J.M. et A. Cohen, (1996). Gang theories and their policy implication In J.Mitchell Miller et J. P. Rush, Gangs A criminal approach (5-20). Cincinnati.
- Miller, W.B. (1973). Race sex and gang the Molls. Society, vol. 11 no 1, (32-35).
- Ministère de la santé et des services sociaux (1998). Manuel de référence de la Loi sur la protection de la jeunesse.
- Monti, D.J. (1993). Origins and problems of gang research. In S. Cumming et D.J. Monti (eds), Gangs : The origins and impact of contemporary youths gangs in the United States, (3-25). New York : State University of New York Press.
- Monti, D.J. (1993). Gangs in more and less settled communities, In S. Cumming et D. J. Monti (eds), Gangs : The origins and impact of contemporary youth gangs in the United States, (219-256). New York : State University of New York.
- Moore, J. (1993). Gangs, drugs and violence. In S. Cumming et D.J. Monti (eds), Gangs : the origins and impact of contemporary youth gangs in the United States, (27-46). New York : State University of New York Press.
- Morris, A. (1987). Women crime and criminal. Oxford : Justice Blackwell Ltd.
- Muehlbauer, G. et L. Dodder, (1983). The losers gang delinquency in a American suburb. New York : Praeger Publisher.
- Musick, D. (1995). An introduction to the sociology of juvenile delinquency. Albany : State University of New York Press.
- Parent, C. (1992). La contribution féminine à l'étude de la déviance en criminologie. Criminologie, XXV, 2 (79-91).

- Parent, C. (1992). Au-delà du silence : les productions féministes sur la criminalité et sur la criminalisation des femmes. Déviance et Société, vol. 16 no 3, (297-328).
- Parent, C. (1998). Perspectives criminologiques féministes et criminologie. Presses de l'Université de Montréal, Bibliothèque Nationale du Québec.
- Patouka, J. (1988). Qu'est-ce que la phénoménologie, traduit de l'allemand et du tchèque par Erica Abrams. Grenoble : Éditions Jérôme.
- Pepler, D.J., Sedighdeilami, F. (1998). Exposé Investir nos enfants : une conférence sur la recherche. L'agressivité chez les filles au Canada : faut-il y voir un sujet de préoccupation.
- Pires, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique dans Poupart, J., Deslaurier, J.P., Groulx, L. Mayer, R., A., Pires, (sous la direction de). La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal : Gaétan Morin, (113-169).
- Pollack, O. (1961). The criminality of women. New York : A.S. Barces & company inc, University of Pennsylvania Press.
- Poupart, J., J.P., Deslauriers, L.H., Groulx, A., Laperrière, R., Mayer et A.P. Pires (1997). La recherche qualitative enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal : Gaétan Morin.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques, dans Poupart, J. , J.P., Deslauriers, L.H., Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A.P. Pires (sous la direction de), La recherche qualitative enjeux épistémologiques et méthodologiques. Montréal : Gaétan Morin (173-209).
- Quivy, R. et L. Van Campenhoud (1988). La question de départ et la problématique dans Manuel de Recherche en Sciences Sociales. Paris : Dunon (19-35)

- Robert, P. et P. Lacoumes, (1974). Une théorie de la ségrégation. Deuxième édition, Paris : les Éditions Ouvrières.
- Rocheblave-Spenlé, A.M. (1978). L'adolescence et son monde. 3^{ème} édition mise à jour, Encyclopédie Universitaire.
- Sachs, S.L. (1997). Street gangs awareness a resource guide for parents and professionals. Minneapolis : Fairview Press.
- Saindon, M. (1994). La mafia des jeunes : en trois ans sur le territoire de la CUM 391 crimes à l'arme blanche : des jeunes capables de tout : du taxage au meurtre : portrait de gangs : les Bo Gars, Sufficiente Mafioso, Original Gangsters; 12, 15, 17 ans et ils règnent à la pointe du couteau. Le Journal de Montréal, (p. 34-35).
- Salomon, E. D. et B.W. Robinson (1987). Gender roles doing what comes naturally. Toronto : Methuer.
- Sanders, W. B. (1994). Gangbans and drive bys grounded culture and juvenile gang violence. New York : Aldine de Gruyter inc.
- Short, J. F. (1990). Gangs neighborhoods and youth crime. Criminal Justice Research Bulletin, vol. 5 no 4, (1-12).
- Short, J.F. (1990). Delinquency and society. Toronto : Prentice Hall.
- Shur, E.M. (1987). Labelling women deviant gender, stigma and social control. New York : Random House.
- Schwendinger, H. et J.R. Schwendinger, (1985). Adolescent subculture and delinquency. Toronto : Praeger.
- Spergel, I. A. (1995). The youth gang problem a community approach. New York : Oxford University Press.

- Tap, P. et H. M. Peyre (1993). Marginalité et troubles de la personnalité. Presses Université de France.
- Taylor, C. S. (1993). Girls, gang women and drug. Michigan State : University Press.
- Thibodeau, M. (1997). Dix fois plus de gangs de rue très actifs selon la police de la CUM. La Presse, 8 mai, p. A 3.
- Thornberry, T. P., M. D. Krohn, A. J. Lizotte et D. C. Wierschem (1993). The role of juvenile gang in facilitating delinquent behavior. Journal of research in Crime and Delinquency, vol. 30 no 1, (55-87).
- Thornton, W. E. (1982). Gender traits and delinquency involvement of boys and girls. Adolescence, vol. XVII, no 68, (68-72)
- Tracy, S et R. G. Sheldon, (1992). The violent female juvenile offender : an ignored minority within the juvenile justice system. Juvenile Family Court Journal, vol. 43 no 3, (33-40) .
- Thrasher, F. (1927). A study of 1313 gangs in Chicago. Chicago : The University of Chicago.
- Vigil, D et J.M. Long, (1990). Ethic and perspectives on gang culture: the chicanos Case. In C. R. Huff (sous la dir.), Gang in America (55-161). Newbury Park : Sage
- Vigil, D. (1993). The established gang. In S. Cumming et D. J. Monti (eds). Gangs the origins and impact of contemporary youth gangs in the United States. New York : State university of New York Press (95-112).
- Wacquant, J.D.L. (1994). Le gang comme prédateur collectif. Actes de la Recherche en Sciences Sociales (86-100).

Winfree, L. T., K. Fuller, T. Vigil et G. L. Mays, (1992). The definition and measurement of gang status : policy implications for juvenile justice. Juvenile & Family Court Journal. Vol. 43 no 3, (29-37).

Winfree, L. T. et G. L. Mays (1996). Family and peer influences of gang involvement : a comparison of institutionalized and free-world youth. In a South Wertern state in gangs:a criminal justice approach, edited by J. Mitchell Miller and P. Rush, Cincinatti.

Yablonsky, L. (1970). The violent gang. (Second edition), Baltimore : Penguin Book.

Annexe 1 LETTRE DE CONSENTEMENT

Numéro d'identification

LETTRE DE CONSENTEMENT À PARTICIPER À LA RECHERCHE

« ADOLESCENTES ET GANGS DE RUE »

J'autorise par la présente, Céline Grégoire, à enregistrer sur magnétophone, dans le cadre d'une recherche à la maîtrise en criminologie, toute entrevue faite avec ma participation.

Je comprends que ma participation à cette recherche consiste à passer une entrevue qui portera sur l'expérience des adolescentes au sein des gangs de rue, à savoir leur vécu, leur rôle ainsi que leurs opinions. Cette entrevue devrait durer une heure et demie environ et sera enregistrée avec mon consentement puis retranscrite afin de faciliter le travail de la chercheuse.

J'ai la garantie que mes réponses seront traitées de façon anonyme et confidentielle. Mon nom ne paraîtra sur aucun document de recherche. La cassette sera détruite après la recherche.

Je comprends que je suis libre de répondre ou non aux questions qui me seront posées et de mettre fin à l'entrevue si je le désire. Je comprends bien les objectifs de cette recherche, en quoi consiste ma participation. De plus, je recevrai un montant de 10 \$ en guise de compensation une fois que l'entrevue sera complétée.

Signature :

GANG DE RUE

13. Quel âge avais-tu lorsque tu as côtoyé un gang de rue pour la première fois ?
14. Où as-tu rencontré les membres du gang de rue la première fois ?
15. Si tu allais à l'école lorsque tu as côtoyé un ou des gangs de rue, en quelle année étais-tu ?
16. Quel âge avais-tu lorsque tu es entrée dans un gang de rue pour la première fois ?
17. Comment savais-tu que c'était un gang de rue ?
18. Selon ce que tu connais des gangs de rue, quel âge ont les jeunes lorsqu'ils côtoient ?

Et lorsqu'ils entrent dans un gang de rue ?
19. Comment s'est passée ton adhésion dans un gang de rue pour la première fois ?
20. Pourquoi tu es entrée dans un gang de rue ?
21. Est-ce que ton entourage était au courant que tu faisais partie d'un gang de rue ?

Si oui, que disait-il ?
22. Si c'était à recommencer, entrerais-tu dans un gang de rue, explique le pourquoi ?
23. Avais-tu des loisirs lorsque tu étais dans un gang de rue ?
24. Combien êtes-vous ou étiez-vous de membres dans le gang auquel tu es ou étais affiliée ?

10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60
65 70 75 80 85 90 95 100 nombre : []

25. Quel âge a ou avait le plus jeune membre ?
26. Quel âge a ou avait le plus vieux membre ?
27. Dans ton gang, y a-t-il ou y avait-il...
 Oui: non :
- a) Un nom ?
- b) Un chef (sexe F ou M) ?
- c) Un ordre d'importance entre les membres ?
- d) Des signes de reconnaissance ?
 (Vêtements, gestuel, etc.)
- e) Un lieu de rencontre précis ?
- f) Des règlements ?
- g) Une initiation ?
- h) Des armes blanches (couteau) ?
- i) Des armes à feu ?
28. Quelles sont ou étaient les activités de ton gang ?
29. Où ton gang opère-t-il ou opérait-il ?
- [] sur l'île de Montréal
- [] sur la Rive Sud (Longueuil)
- [] sur la Rive Nord (Laval)
- [] ailleurs
30. Est-ce que tous les membres de ton gang sont ou étaient de la même origine?
 Les origines sont :
31. Quelles fonctions occupes-tu ou occupais-tu dans ton gang ?
32. T'arrive-t-il ou t'arrivait-il de recevoir des ordres ?

33. T'arrive-t-il ou t'arrivait-il de donner des ordres ?
34. Êtes-vous ou étiez-vous associées à d'autres gangs de rue ?
35. Quelles sont les raisons qui pourraient ou qui t'ont amenée à quitter le gang de rue ?
36. Dans ton gang de rue, un membre peut-il quitter le gang de rue sans risque de représailles ? Si non, explique
37. Pendant combien de temps as-tu côtoyé ou fréquenté un gang de rue ?

FAMILLE VIE SOCIALE

38. Tes parents sont-ils séparés ?
Oui [] Non []
39. Quel âge avais-tu lors de cette séparation ?
40. Avec qui es-tu allée vivre alors ?
41. Après cette séparation, tes parents ont-ils habité avec de nouveaux (elles) conjoint(e)s ?
Mère []
Père []
42. As-tu déjà été placée ?
43. Si oui, quel âge avais-tu alors ?
44. Et dans quel milieu étais-tu alors (centre d'accueil, famille d'accueil, parenté)?

45. Quelle fut la raison de ton placement ? (L.J.C., D.P.J.) ?

46. Tes parents connaissent-ils tes amis ?

Ton père :

Ta mère :

Qui te supervise dans tes allées et venues ?

Ton père :

Ta mère :

47. Tes parents t'encouragent-ils ?

Ton père :

Ta mère :

48. Tes parents te punissent de quelle manière ?

Ton père :

Ta mère :

HISTOIRE MIGRATOIRE

49. As-tu connu l'immigration ?
50. Quel âge avais-tu à ce moment-là ?
51. Avec qui as-tu quitté ton pays ?
52. Qui sont les membres de la famille qui sont restés dans ton pays d'origine ?
53. Certains des membres de ta famille étaient-ils immigrés avant même que tu quittes ton pays d'origine ?
Et combien de temps ont-ils quitté avant toi ?
Lien avec l'adolescente ?
Combien de temps avant qu'elle immigrer elle-même ?

SI ON NE VOIT NULLE PART L'UN DES PARENTS OU LES DEUX PARENTS DANS LA TRAJECTOIRE

54. Ton père est-il toujours vivant ?
- Si non, quel âge avais-tu lors de son décès ?
- Si oui, à quelle fréquence le vois-tu ?
- Si tu ne le vois jamais explique pourquoi ?
55. Ta mère est-elle toujours vivante ?
- Si non, quel âge avais-tu lors de son décès ?
- Si tu ne la vois pas explique pourquoi ?